

Montpellier

Journal d'information municipale

votre ville.

Juillet - Août - Septembre 83 N° 59

**Ouvrir
l'école.**

**Une priorité
de l'action Municipale.**

Séance du 14 juillet 1983

- Affaire 1 :** Articles L 122-20 et 122-7 du Code des Communes — Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal — Communication
- Affaire 2 :** Compte Administratif 1982
- Affaire 3 :** Compte de Gestion 1982
- Affaire 4 :** Budget Supplémentaire 1983
- Affaire 5 :** Affaires Culturelles — Acquisition d'une sculpture de Fenosa — Demande de subvention
- Affaire 6 :** Affaires culturelles — Musée Fabre — Catalogues — Tarification
- Affaire 7 :** Affaires culturelles — Théâtre — Location Salle Mollière — Révision des tarifs
- Affaire 8 :** Affaires culturelles — Théâtre — Renovation — Désignation du concepteur — Approbation de l'A. P. S.
- Affaire 9 :** Affaires scolaires — Bourse d'études communale — Attribution Année Scolaire 1982-1983.
- Affaire 11 :** Affaires Scolaires — Groupe Scolaire les Algerelles — Reconstruction — Marche DESSE — Avenant n° 1
- Affaire 12 :** Association Languedoc-Roussillon pour le développement des Bibliothèques — Centres documentaires en milieu scolaire (A.B.C.D.) — Action de promotion du livre et installation de bibliothèques d'école — Participation de la Ville
- Affaire 13 :** Camps d'adolescents — Subvention
- Affaire 14 :** Carrefour de l'Enfance « Le Relais » — Demande de Subvention
- Affaire 16 :** Elections aux Conseils d'Administration des organismes du régime général de Sécurité Sociale — Commission Administrative
- Affaire 17 :** Foncier — Déclassement du réseau des Voies Publiques — Rue de la Jeune Parque — Section Avenue de Maurin Rue de la Castelle
- Affaire 18 :** Foncier — Rue de la Roqueturière — Acquisition Ville/indivis GRAZI-BARATAUD
- Affaire 19 :** Immeuble 5 et 7 rue Montpellièret — Bail Ville/Bureau d'Aide Sociale
- Affaire 21 :** Parking Marché aux Fleurs — Ville de MONTPELLIER département de l'Hérault — Convention d'occupation
- Affaire 22 :** Personnel Municipal — Gardiens de Police Municipale — Habillage
- Affaire 23 :** Personnel Municipal — Tableaux des effectifs — Création du Poste de Directeur du Palais des Sports
- Affaire 24 :** Personnel Municipal — Tableau des effectifs théoriques — Modification
- Affaire 25 :** Personnel Municipal — Théâtre Municipal — Tableau des effectifs — Personnel Technique
- Affaire 26 :** Restaurants Scolaires — Fourniture de repas à l'Association « Les Compagnons d'EMMAUS ».
- Affaire 27 :** Restaurants Scolaires — Fourniture de repas au Centre d'Aide par le travail de JUVIGNAC — Convention
- Affaire 28 :** Restaurants Scolaires — Revalorisation des vacations pour les surveillants des restaurants scolaires et les moniteurs de l'accueil
- Affaire 29 :** Sports — Eclairage des terrains de football — Appel d'offres
- Affaire 30 :** Taxe générale sur la publicité — Application du décret n° 81.1124 du 17 décembre 1981
- Affaire 31 :** ZAC de TOURNEZY — Modification de zone du P.O.S Mesure anticipée
- Affaire 32 :** TAXIS — Commission Communale Professionnelle — Renouvellement des membres représentant l'Administration

Séance du 1^{er} août 1983

- Affaire 1 :** Articles L 122-20 et R 122-7 du Code des Communes — Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal — Communication.
- Affaire 2 :** Affaires Scolaires — Groupe Scolaire la Rauze — Demande de subvention
- Affaire 3 :** Accident du Travail — Contentieux SERVENT Roger/GAICHA — Autorisation d'ester
- Affaire 4 :** Acquisition — Réhabilitation immeuble 20, rue de Candolle
- Affaire 5 :** Affaires culturelles — Avenant 83 à la Convention de développement culturel passé en 1982 entre la Ville de MONTPELLIER et le Ministère de la Culture
- Affaire 6 :** Affaires culturelles — Locaux du Domaine Municipal de GRAMMONT — Avant-projet sommaire — Demande de subvention
- Affaire 7 :** Affaires culturelles — Subventions à des Associations pour la réalisation de projets F.I.C.
- Affaire 10 :** Affaires scolaires — Action de soutien scolaire au bénéfice des Fils et Filles des Français Musulmans rapatriés
- Affaire 11 :** Affaires scolaires — Carte scolaire du 1^{er} degré — Révision — Rentrée 1983 — Ouvertures
- Affaire 12 :** Affaires scolaires — Carte scolaire du 1^{er} degré — Révision — Rentrée 1983 — Fermeture de classes
- Affaire 13 :** Affaires scolaires — Etablissements d'enseignement privé sous contrat d'association — Participation de la Ville
- Affaire 14 :** Affaires scolaires — Fonds scolaires départementaux — Dotation 1982-1983 — Programme d'utilisation
- Affaire 15 :** Aménagement du Carrefour C. D. 5, route de Lavérune, Rue des Chasseurs — Demande de subvention
- Affaire 16 :** Aménagement Gare urbaine SMTU, Square Planchon — Convention Ville/SERM pour les études et la réalisation
- Affaire 17 :** Assainissement — Recalibrage du Lez — Marché négocié BERTHOULY — TRIVELLA — ROGIER — OLIVIER
- Affaire 18 :** Assainissement — Station d'épuration de la Cérérède — Installation de dépôtage des matières de vidanges et traitement de désodorisation — Financement
- Affaire 19 :** Associations « écoutez-nous » et « Amitiés Franco-Chinoises » — Subventions
- Affaire 20 :** Association Languedocienne pour l'Aide aux Insuffisants Mentaux — Création d'un Centre d'Aide par le Travail — Emprunt de 74 000 F — Garantie de la Ville
- Affaire 21 :** Assurances — Val tableau de A. GOVAERTS — Convention Ville de MONTPELLIER/Ville de BÉZIERS
- Affaire 22 :** Bibliothèque Municipale — Modification du système de prêt de livres
- Affaire 23 :** Bureau Municipal d'Hygiène — Comité Consultatif Local de la Santé — Désignation des Membres du Conseil Municipal
- Affaire 27 :** Cession réhabilitation — Immeuble 18, rue Verrerie Basse
- Affaire 28 :** Cimetières Saint Lazare et Saint Etienne — Octave des morts — Emplacements pour la vente des fleurs
- Affaire 29 :** Commission Départementale des Rapports Locatifs — Délégués du Conseil Municipal — Election
- Affaire 30 :** Conseil d'Administration de « MONTPELLIER-PAILLADE S.C. » — Représentants du Conseil Municipal — Elections
- Affaire 31 :** Extension Z. O. L. A. D. — Contrat d'Assistance Technique

- Affaire 31 bis :** « Extension Z. O. L. A. D. » — Convention d'Etudes Ville-S.E.R.M. — Avenant n° 1
- Affaire 33 :** Dénomination d'une partie de la rue de M. TESTE
- Affaire 34 :** Dénomination d'une rue à l'intérieur du lotissement « Les Vestales »
- Affaire 36 :** Dénomination de voies privées — Lotissement « Le Mas du Vigan »
- Affaire 38 :** Aquarium de MONTPELLIER — Convention Ville/Association des Aquariophiles/MASSON
- Affaire 39 :** Fédération Française de Tennis — Ligue du Languedoc Roussillon — Acquisition d'un local administratif — Emprunt de 250 000 F — Garantie de la Ville
- Affaire 40 :** Foncier — Acquisition terrain GUIBERT — Avenue Albert-DUBOUT
- Affaire 41 :** Foncier — Commune de MONTPELLIER/Etat la Colline — Bail emphytéotique
- Affaire 42 :** Foncier — SCP Résidence de la Tour et Estanove — Terrain Scolaire — Cession gratuite Société Foncière PARIS Aquitaine (Résidence de France) — Levée de réserve scolaire
- Affaire 43 :** Foncier Ville/Etat — La Pallade — Avenue du Biterrois — Acquisition bâtiment préfabriqué — Bail de location
- Affaire 44 :** Lotissement Communal Le Salaisou — Financement des acquisitions
- Affaire 45 :** Maison Pour Tous Avenue Paul-BRINGUIER — Cession Office Public d'H.L.M. de l'Hérault
- Affaire 46 :** Marché d'Intérêt National — Convention d'occupation de locaux SOMINON/Ville de MONTPELLIER
- Affaire 47 :** Musée Fabre — Aménagements — Avenant pour travaux supplémentaires (aux 2^{ème}, 3^{ème} tranches du projet).
- Affaire 48 :** Office Public d'Aménagement et de Construction de MONTPELLIER — Construction de 614 logements Val de Croze — Emprunt complémentaire de 1 500 000 F auprès de COOP LOGEMENT — Garantie de la Ville
- Affaire 49 :** Office Public d'Aménagement et de Construction de MONTPELLIER — Construction de 614 logements Val de Croze — Emprunt complémentaire de 3 000 000 F auprès de HABITAT CREDIT — Garantie de la Ville
- Affaire 50 :** Opérations S. H. E. M. C. le Richemont — Avenant n° 7 à la Convention Générale du 14.09.82
- Affaire 51 :** Opération des Métairies — Ecole la Rauze
- Affaire 52 :** Palais des Sports — Nouvelles ressources financières
- Affaire 53 :** Participation de la Ville de MONTPELLIER au projet F. I. C. présenté par l'association A. B. C. D. en vue du développement des bibliothèques d'école
- Affaire 54 :** Personnel Municipal — Contentieux — Affaire POLI Nicolas c/ Ville de MONTPELLIER — Arrêté de nomination au Grade d'Attaché de 1^{ère} classe — Autorisation de défendre
- Affaire 55 :** Personnel Municipal — Logements de fonction — Modification apportée au tableau
- Affaire 56 :** Personnel Municipal — Maison pour Tous Albert Camus — Logement de fonction — Additif apporté au tableau des agents logés
- Affaire 57 :** Personnel Municipal — Maisons pour Tous — Coordinateur — Contrat
- Affaire 58 :** Personnel Municipal — Responsable du Journal Municipal — Contrat
- Affaire 59 :** Personnel Municipal — Restaurant — Tarif
- Affaire 60 :** Personnel Municipal — Tableau des effectifs — Artothèque — Création d'un poste de « Secrétaire Hôtesse »
- Affaire 61 :** Personnel Municipal — Tableau des effectifs — Création du poste de Directeur de la Maison des Rapatriés
- Affaire 62 :** Personnel Municipal — Tableau des effectifs — Emploi d'Attaché Principal — Création
- Affaire 64 :** Premier Rallye International Monte-Carlo Moto — Étape à MONTPELLIER — Participation de la Ville
- Affaire 65 :** Quartier de la Chamberte — Dénomination d'un rond-point et d'un square public
- Affaire 66 :** Responsabilité Civile de la Commune — Affaire FUMENIER — Autorisation de défendre
- Affaire 67 :** Responsabilité Civile de la Commune — Affaire NICOLAS — Autorisation de défendre
- Affaire 68 :** Services Funéraires Municipaux — Convention entre la Ville et la Faculté de Médecine de MONTPELLIER
- Affaire 69 :** Services Municipaux — Contrat d'Attaché de Presse
- Affaire 70 :** Société Héraltautic d'Economie Mixte de Construction — Construction de 70 logements locatifs « Les Métairies » la Rauze — Emprunt complémentaire de 2 400 000 F — Garantie de la Ville
- Affaire 71 :** Station d'épuration de la Cérérède — Extension — Acquisition Ville de MONTPELLIER/Commune de LATTES
- Affaire 72 :** Subventions 1983 aux Associations d'Handicapés
- Affaire 73 :** Théâtre Municipal — Prix des places et des abonnements — Saison 1983-1984
- Affaire 74 :** Tour cycliste Méditerranéen — MONTPELLIER Ville-étape Participation de la Ville
- Affaire 75 :** Voirie — Foncier — Rue François-Dezeuze — Avenue de la Colline — Cession gratuite O. P. A. C./Ville
- Affaire 76 :** Voirie — Marché d'entreprise CREGUT-COLAS — Remise à jour des prix — Avenant n° 1
- Affaire 77 :** Voirie — Mise à l'alignement rue de la Fontcarrade — Cession gratuite S.C.I.C. Sud
- Affaire 78 :** Voirie — Mise à l'alignement rue de Montasinos — Cession gratuite M. Jean-Louis BERARD
- Affaire 79 :** Voirie — Route de Ganges — Construction du carrefour dénivelé de Lapeyronie — Marché d'entreprise MAZZA — PASCAL — Avenant n° 1
- Affaire 80 :** Voirie — Route Nationale 113 — Place de la Comédie — Passage souterrain — Avant projet sommaire
- Affaire 81 :** Z. A. C. de la Fontaine Cullenueve — Convention d'acquisitions foncières et de libération des sols Ville/S.E.R.M.
- Affaire 82 :** Z. A. C. de TOURNEZY — Habitat
- Affaire 83 :** Z. O. L. A. D. — Cession Ville de MONTPELLIER/S.A. — Centre de Rééducation fonctionnelle de Fontfroide
- Affaire 84 :** Z. O. L. A. D. — Parcelle — Substitution de cessionnaire
- Affaire 85 :** Zone d'Aménagement Différé « Les Rives du Lez » — Modification — Exclusion de parcelle
- Affaire 86 :** Aire de stationnement pour voyageurs itinérants Cité Chaptal et Cité Portaly — Demande de transfert de subventions
- Affaire 87 :** Antigone — Zac n° 1 — Cession de terrain viabilisé — Agrément de candidature — Société URBAT et Société Languedocienne de Crédit Immobilier
- Affaire 88 :** Chai du Domaine de GRAMMONT — Aménagement en espaces de répétitions et de jeux — Avenant n° 2 au Marché BATIMA/FECHOZ
- Affaire 89 :** Personnel Municipal — Régie Municipal du Théâtre — Cadre de Chœurs — Création de postes subventionnés par le Ministère de la Culture
- Affaire 90 :** P. O. S. — Contrat d'Urbanisme — mission d'étude — M^{me} F. FABRE-ROUCAUTE Architecte Urbaniste
- Affaire 91 :** P. O. S. — Contrat d'Urbanisme — Mission d'étude M. A. GARCIA DIAZ Architecte Urbaniste

Le billet du maire

Quel millénaire en 1985

Le Languedoc-Roussillon, vieille terre de civilisation, ne manque pas de cités antiques : AGDE, d'origine grecque, presque trois fois millénaire, NARBONNE ou NÎMES qui ont fêté récemment leur bimillénaire etc. MONTPELLIER est, à l'évidence, la toute dernière. C'est en 985 que le Comte de MELGUEIL, l'actuel MAUGUIO, inféoda un lieu dit « Monte pestalaro » tenu par le serf ADALBERT, à un certain GUILHEM, généralement considéré comme le premier Seigneur de MONTPELLIER.

Cet acte est considéré par tous les historiens de la ville comme l'acte de naissance de cette dernière. Dernière venue parmi les villes du Languedoc, MONTPELLIER allait, très vite, connaître une renommée internationale projetant son commerce et sa science de la médecine à travers la Méditerranée.

Dès le haut Moyen Age, Benjamin de TUDÈLE écrivait : « C'est un lieu favorable au commerce, où viennent trafiquer en foule Chrétiens et Sarrazins, où affluent les Arabes du Charb, les marchands de Lombardie, du Royaume de la Grande Rome, de toutes les parties de l'Egypte, de la Grèce, de la Gaule, de l'Espagne, de Gènes, de Pise et qui y parlent toutes les langues. »

Dès 1289, l'Université de MONTPELLIER est constituée en « studium générale » par le Pape Nicolas IV. Ses médecins, d'origine juive, chrétienne et musulmane l'avaient déjà fait connaître aux quatre coins de la Méditerranée.

Quelques siècles plus tard, Jacques Coeur faisait resplendir à nouveau cette vocation. Après les déchirements des guerres de Religion, notre Ville devait à nouveau connaître un essor durant la période classique des XVII^e et XVIII^e siècles dont témoigne encore la splendeur de ses hôtels particuliers.

Depuis Richelieu et l'installation de l'Intendance du Languedoc, la Ville n'a cessé d'affirmer sa vocation de

capitale administrative, politique et économique du Languedoc, face à TOULOUSE, la cité des Comtes, du Languedoc et du Parlement.

Dans deux ans, nous fêterons donc le premier millénaire de notre Ville. Depuis de nombreuses années, grâce à l'arrivée bénéfique de nombreux rapatriés, puis un afflux incessant MONTPELLIER a le ruban bleu de l'expansion démographique en France et même en Europe. Comme en témoigne le recensement de 1982, cette expansion ne cesse de continuer. Entre 1975 et 1982 MONTPELLIER est passé du dixième rang au dixième rang des grandes villes françaises. Une réflexion sur le millénaire nous amène donc à penser celui-ci non seulement comme une révérence au passé prestigieux, plus vieille faculté du monde vocation méditerranéenne, mais aussi à le penser comme une projection sur l'avenir de la volonté de la Ville.

Ce millénaire, qui doit placer MONTPELLIER, point de contact entre les civilisations de l'Europe du Nord et de la Méditerranée, ville prestigieuse d'universités et de recherche, parmi les villes candidates à un rôle mondial, dans le cadre de la révolution industrielle en cours (informatique, nouveaux modes de communication, robotique, etc.) au concours avec des villes allemandes, japonaises ou américaines, n'a de sens que si ce millénaire est porteur d'une volonté de l'ensemble des habitants de la Ville. MONTPELLIER, entreprenante et rayonnante au service du Languedoc, intégrée dans le devenir d'une France en profonde mutation.

Un Comité de Parrainage se met en place, comprenant les représentants de tous les secteurs de la Ville mais c'est à toutes les Montpelliéraines et à tous les Montpelliérains que nous faisons appel pour faire de ce millénaire une grande réussite. Il faut que de multiples idées, des projets nous aident à le concrétiser. Merci d'écrire à la Mairie où a été mis en place un bureau spécial chargé du Millénaire, pour indiquer

votre souci d'y participer et les initiatives qu'éventuellement vous préconisez. A l'automne, une assemblée générale de tous ceux qui veulent participer à la mise en place de ce millénaire aura lieu pour trier, affirmer, arrêter, ce qui aura été proposé. A l'évidence trois pistes vous sont proposées. Une partie des cérémonies du Millénaire mettra en valeur la tradition historiques de la Ville à travers colloques, symposium, que dominera un colloque philosophique sur le Dieu Unique, symbole de la tradition de tolérance multiséculaire de la Ville. M^{me} Christine LAZERGES, Professeur à la Faculté de Droit, Conseillère Municipale est déléguée à ce Service.

Grandes manifestations, fêtes, activités sportives, ponctueront également l'année 1985, domaine dont aura la charge M. Louis CALMELS, Conseiller Municipal Délégué.

Mais l'histoire de MONTPELLIER est garante de son avenir. Ce millénaire, ancré dans l'histoire, n'aura de sens que si la Ville se porte hardiment à l'échelle internationale, au rang des villes d'avenir du XXI^e siècle. C'est notre vœu. C'est tout l'enjeu de ce Millénaire. M. Patrick GENESTE, Directeur de l'école de Chimie, s'occupera plus particulièrement de cette projection du MONTPELLIER universitaire, économique et industriel que nous voulons contribuant au développement de sa région, harmonieusement, assurant son rôle de capitale. Un Comité du Millénaire, avec des représentants de tous les secteurs de la Ville, assurera la mise en place de l'ensemble des manifestations de l'année 1985. Nous souhaitons que ce soit toute une ville unie dans le seul intérêt général, qui mette en place cette grande ambition pour notre cité : assurer une place de choix dans l'avenir pour nous-mêmes et pour nos enfants.

Le DÉPUTÉ-MAIRE
G. FRECHE



E.T.E.C

SOCIÉTÉ D'ETUDES TECHNIQUES ET DE COORDINATION J. GUTKNECHT

- Génie civil
- Bâtiments tous corps d'état
- Coordination et pilotage
- Economie d'énergie
- Voirie et réseaux divers
- Expertises

3, rue du Plan du Parc
34 000 Montpellier
Tél. : (67) 58.22.44

INSTALLATIONS
SANITAIRES
CHAUFFAGE
CENTRALE
VENTILATION

Yves ANDRES

100, rue des Cours
Lotissement Plein Soleil
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67) 27.66.72

sté nationale de construction **Quillery**



société anonyme au capital de 123.388.500 francs

Siège Social : 8 à 12, av. du 4 Septembre
94100 St-Maur - B.P. 49 - Tél. : 886.11.49

AGENCE LANGUEDOC ROUSSILLON

**B.P. 1127
2, Boulevard de Strasbourg
34008 MONTPELLIER CEDEX**

Tél. : (67) 64.16.00

JEAN LEFEBVRE



TRAVAUX PUBLICS ET ROUTIERS TRAVAUX de
V.R.D.

DIRECTION REGIONALE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Bureaux - Atelier - Dépôt : Route de Lodève - Juvignac,
B.P. 7.025, 34022 Montpellier cedex
Tél. : 75.36.80 Téléc 480-177 TARFIL-MONTP

CGEE ALSTHOM

ÉQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

AGENCE DE MONTPELLIER

27, Avenue de Nîmes
34000 MONTPELLIER
TEL. : (67) 79.62.00
TELEX : CEGATOM 480112 F

CONSTRUCTIONS
MÉTALLIQUES
FERRONNERIE
MENUISERIE
MÉTALLIQUE
CLOTURES

S.A.E.G.

SOCIÉTÉ
DES ANCIENS
ÉTABLISSEMENTS
GOMEZ

17, rue du Lantissargues
34000 MONTPELLIER
Zone Industrielle
Gérant : ZAPATA Tél. : 92.02.83



lynx boulevard

**16 bd Victor Hugo
92.66.94**

2 SALLES ART ET ESSAI

**— 30 % pour tous
c'est le JEUDI**

URBAT CONSTRUIT MONTPELLIER

des villas et des appartements terminés

des villas et des appartements en cours de réalisation

1. **LES MAS DU CRES**
Route de Lavérune à Montpellier, à quelques minutes du centre-ville.
Des villas de 4 à 6 pièces, en PAP.
Des appartements du studio au 4 pièces en PAP, dans des résidences de 2 ou 3 étages.
2. **LE PARC**
Dans le quartier d'avenir de Montpellier, au calme et entouré de verdure,
Rue de Saint Priest par l'Avenue du Père Soulas, de petites résidences :
Des appartements du 2 au 5 pièces, en PC
- **LE JARDIN DU PÈRE SOULAS**
P1 et P2.
3. **L'ERASME**
Rue de Bugarel à Montpellier, près du parc Montcalm.
Des appartements de standing, 4 à 5 pièces en PC.

Place au sport - été 1983

L'élan est donné. L'opération ÉTÉ 1983 étalée sur juillet-août a été une manifestation très positive au moment où 48 % de la population Montpelliéraine est demeurée en ville pour l'été. Actions municipales, associations sportives, clubs privés ont fait cet effort en commun.

Des places aux sports dans les quartiers sont restées ouvertes aux citoyens. Des randonnées pédestres, du vol à voile, du tennis de table, du hockey sur glace, du patinage, du tir à l'arc, des séances de piscine, du tambourin, des sorties de cyclotourisme, du tennis, du squash et de l'aviron ont été organisés par la ville en commun avec des clubs sportifs. Chacun a pu s'initier à un nouveau sport, se détendre.

Un succès magistral pour cette première.

L'esprit de place au sport continue

Aujourd'hui déjà 35 « Place au sport » dans la ville après un an. Quel succès !

Avec « Place au sport » chacun peut s'initier et connaître les bienfaits de l'activité physique. Place au sport se donne comme but d'initier une population qui n'est pas déjà touchée par le milieu scolaire ou associatif. Il n'y a pas de concurrence avec les associations

sportives, au contraire les opérations vacances scolaires ont permis aux clubs qui y ont participé de trouver un ballon d'oxygène. En initiant des jeunes gratuitement à un sport, les clubs retrouvent des adhérents « accrochés ». C'est le cas pour le bowling, le squash, l'aviron et le tambourin. Les jeunes découvrent ce sport, certains auront envie de s'inscrire dans l'Association.

Un après-midi a place aux sports

Vendredi 17 heures, heure clémente pour s'échauffer. Sur le terrain de la Paillade une vingtaine de jeunes et moins jeunes sont là entourés de 4 animateurs. Le tambourin à la main bien bloqué, ils lancent une balle et la rattrapent sur la peau bien tendue du tambourin. Au début cela ressemble vaguement à du tennis. Entraînement deux à deux. C'est le moment de s'y mettre. L'ambiance est chaleureuse, rigolote, avec un moniteur les progrès se font rapidement. Puis le match s'organise, une équipe de chaque côté. Car bien sûr c'est un sport d'équipe et cela se déchaine. Tout va vite, très vite. La balle rouge fuse sur le tambourin. Il y a quelques années de cela la balle était noire mais lancée très haut dans le ciel les joueurs la confondaient avec les noirs oiseaux du ciel ! Légende ? En tout cas le rire était aussi au rendez-vous sur

ce terrain. L'expérience sera renouvelée. Un peu plus tard dans l'après-midi nous regagnons le Club d'Aviron de Palavas. Le soleil commence à descendre à l'horizon et c'est dans ce cadre calme et reposant que nous quittons le plancher des vaches dans un bateau où 4 rameurs et un barreur ont pris place. L'initiation est un peu plus compliquée car il faut apprendre à ramer et surtout ramer ensemble. Au début c'est le cafoillage et puis doucement grâce aux conseils donnés à bord du bateau suiveur on sent que ça vient. On « dérâme » et on revient en essayant d'accélérer la cadence. Là aussi c'est le fou rire. Un peu courbatu mais plus rassuré on descend du bateau. Là aussi nous reviendrons car ici le but n'est pas forcément la compétition mais de faire du sport en s'amusant. Et c'est ça le sport pour tous.

Le sport sans danger

Place au sport c'est aussi le sport dans la sécurité. Avec la mise en place des centres d'Évaluation de la condition physique, chacun pourra recevoir conseils et précautions à prendre. Cet examen est entièrement gratuit. 2 centres sont ouverts, un à la Maison du Sport, avenue du Père-Soulas et l'autre a vu le jour au Domaine Municipal de GRAMMONT. Pour évaluer ses possibilités physiques et sa forme c'est simple, il suffit d'appeler le 54.51.02 et de prendre rendez-vous.

Le sport c'est aussi la fête

Pratiquer une activité physique peut déboucher sur la fête. Vous avez été nombreux à répondre au slogan « tous sur l'Esplanade » en octobre 1982, lors du lancement officiel de Place au sport. Des démonstrations de nombreux sports vous attendent sur l'Esplanade (le 1^{er} octobre pour la Fête du Sport) qui coïncidera avec l'anniversaire de l'opération.



— À l'esplanade le jeu d'échec

Avec les fêtes sur l'esplanade (2 ou 3 par an) et tous les mois les fêtes dans les quartiers, le nombre de participants va croître chaque jour un peu plus.

Autre date à retenir

Le MERCREDI 27 SEPTEMBRE, à la Salle des Rencon-

tres vous êtes tous attendus pour une journée de réflexion « Sport Santé Bien-être ». Cette manifestation est organisée par la Ville de MONTPELLIER et la Société régionale de la Médecine du Sport dans le cadre des journées « Espace-Santé ». Et maintenant en « 2 enjambées j'y vais ».

En avant les rouge et blanc

Les supporters de Montpellier La Paillade



— Les supporters en liesse

Le Club des supporters MONTPELLIER La Paillade organisait le 4 juin le Congrès National de la Fédération des Associations de Supporters de Football Français (F.A.S.F.F.) 25 clubs étaient représentés. Tous sont repartis ravis de l'accueil chaleureux qui leur a été offert. A cette occasion M. Georges FRECHE a remis à M. Edmond MARIONNEAU, Président de la F.A.S.F.F. la médaille de la Ville de MONTPELLIER.

Les heures glorieuses !

A la veille de la saison 1983/84, il est un devoir de rappeler à tous les supporters les heures glorieuses que nous avons vécues les années précédentes surtout en Coupe de France. Qui ne se souvient de l'élimination de l'OLYMPIQUE DE MARSEILLE, alors détenteur du trophée, à ALES et des nombreux déplacements LYON, AUXERRE, LENS,

et, principalement SAINT ETIENNE, MONACO. Nous étions les maîtres des tribunes et des gradins, ce qui ne s'était jamais vu au Stade Geoffroy Guichard, ni au Stade LOUIS II. Avec la venue du «SORCIER» NOUZARET, après trois ans d'absence, l'équipe sera composée en partie de jeunes joueurs, encadrés par quelques «anciens» il y a de fortes chances pour que l'on retrouve l'ambiance et la fraternité qui a fait défaut durant les trois dernières saisons.

Plus nous serons nombreux plus nous serons forts !

Aussi le Président SOCORRO et les Membres du Bureau de Club des Supporters espèrent que de très nombreux sportifs mordus du ballon rond répondront à l'appel en prenant une carte de supporter. Plus nous serons nombreux et plus nous serons forts pour soutenir et encourager nos joueurs aussi bien à LA MOSSON, qu'en déplacement. Le Club des Supporters dispose d'une tribune, près de la Tribune Réserve ainsi les détenteurs de la carte de

MONTPELLIER VILLE ETAPE

du tour cycliste méditerranéen

Le 17 février 1984 MONTPELLIER sera la ville-étape du tour cycliste méditerranéen. 120 coureurs prendront le départ pour une étape MONTPELLIER-MARSEILLE entre 12 h 00 et 13 h 00. Cette manifestation sera le lieu d'une belle animation.

Le Lez « recalibré »



— Avant : le recalibrage, le Lez est moussieux et tortueux

De la mer jusqu'à ANTI-GONE, le Lez va être recalibré.

Le Lez est un cours d'eau très tortueux et biscornu. Le but du recalibrage est de le redresser, de rendre son lit plus grand, plus large. Son gabarit sera porté à 600 litres par seconde. Cette opération vise à éviter au Lez de sortir de son lit en cas d'inondation. En outre on procède à un curage, un nettoyage, et un focardage (coupes des herbes). Déjà recalibré de la mer jusqu'aux Aiguerelles, les travaux vont se poursuivre jusqu'au Pont Juvénal.



— Après, à droite le Lez est droit et propre

Une exposition aquariophile à la mairie



A partir de novembre, le public pourra profiter d'une exposition permanente aquariophile dans l'ATRIUM de la MAIRIE. Les aquariums proviennent de l'Association Locale d'Aquariophiles avec l'aide de Charles MASSON. Onze aquariums de 1,50 m de long sur un mètre de large, pouvant contenir 1 200 litres d'eau seront installés. Des poissons de nombreuses espèces d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Afrique seront présents. Une partie de l'exposition sera réservée à la faune et la flore de l'Hérault et une autre partie à l'histoire de l'aquariophilie. Les aquariums viennent d'être mis en place à la Mairie. Vivement novembre pour voir les petits et gros poisson !!

— L'installation des Aquariums, bientôt les poissons

METALLERIE : Portails - portillons

CLOTURES : (Métalliques, bois, béton) Villas - Usines - Tennis - Stades haute Sécurité Brise vent

MERIDIONALE DES CLOTURES

TEL : (67) 58.45.26

MONTPELLIER - NIMES - SETE - BEZIERS - PERPIGNAN

ELECTRICITE GENERALE

INSTALLATIONS FOURNITURES

JEAN MELGAR

33, Chemin de la Moutte 34 170 CASTELNAU-LE-LEZ

Tél. : (67) 72.55.60



A votre service
Tous les jours
24 h sur 24 h

(67) 58.71.16

H Y S A

- Débouchage et Curage de toutes canalisations
- Vidange - Pompage et Nettoyage Industriels
- Tous Travaux d'Assainissement, d'Entretien et de Réfection

bec

Travaux Publics
Génie Civil
Bâtiments Industriels

BEC FRERES S.A.

B.P. 10 - 34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES
Tél. : (67) 40.40.40 - Tél. 480288



Les Collinières

Votre maison sur les coteaux de la Mosson

L'exception

4, 5, 6 pièces

PRIX FERMES ET DEFINITIFS

BUREAU DE VENTE SUR PLACE
AV. DU COMTE DE NICE / RUE DE SICILE
MONTPELLIER
LES HAUTS DE LA PAILLADE
Tous les jours sauf vendredi et samedi
14 h / 19 h
Dimanche : 10 h / 12 h et 14 h / 19 h
TEL. : 45.62.97

La raison

LE CHARME DU SITE

P.A.P. + A.P.I. possibles

Bilan du Festival Montpellier Danse

Nous pouvons être satisfaits

Lorsque les feux de la rampe sont éteints et que les danseurs sont retournés dans leurs lieux respectifs, après la fête, vient le temps du Bilan. Un bilan très satisfaisant pour cette troisième édition du festival.

Quelques chiffres

Le public a très bien suivi le Festival avec une progression de 13 % sur l'an dernier (20 000 spectateurs). Le festival a accueilli 36 représentations réunissant 12 compagnies (dont 6 françaises), 14 chorégraphes (7 français), 170 danseurs dans 9 lieux différents. Les recettes elles aussi ont été en nette augmentation (600 000 F) ce qui donne aux organisateurs tout lieu d'être satisfaits. La fréquentation a été elle aussi très bonne, le taux moyen se situant autour de 75 % (45 % des spectateurs pour le néo-classique, 29 % pour le contemporain et 26 % pour le traditionnel).

Quelques mots

Autre élément de satisfaction, c'est la joie qu'ont eu les troupes à danser à MONTPELLIER. Le festival est le deuxième de France après AVIGNON et avant CHATEAUVALLON, malgré un budget plus modeste. Les troupes ont pleine confiance dans ce festival. Pour exemple quelques mots échangés entre les troupes et les organisateurs. Jennifer MULLER les a félicités pour

la qualité de l'accueil technique sur le plateau. Jiri KYLIAN a affirmé qu'il préférerait danser à MONTPELLIER qu'en AVIGNON, car il trouvait ici un véritable public, plus populaire.

Un avenir prometteur

Devant ce succès l'équipe d'organisation va s'étoffer pour acquérir une double indépendance vis-à-vis de la Ville et du C. C. R. M. Jean Paul MONTANARI, est nommé Directeur du Festival et Dominique BAGOUET en est son Conseiller Artistique.

Le principe du festival reste le même ; il se composera d'un tiers de classique, un tiers de contemporain et un tiers de traditionnel. Mais dès 1984, la durée du festival sera plus longue, il se déroulera du 30 juin au 22 juillet afin de permettre à un public plus large d'en profiter, le contemporain, domaine de la création, sera renforcé. Des débats seront organisés après les spectacles autour de la création contemporaine. L'aspect fête de la danse sera développé par la participation des écoles de danse de Montpellier.

En 1985, le festival sera intégré dans le cadre des festivités sur le Millénaire sous le thème « La Méditerranée Danse ». A cette époque le Théâtre de verdure de GRAMMONT, 3000 places, permettra d'accueillir un public encore plus large. Une belle fête en perspective.



— Français Hiffler « aventures rares »



— Kabuki



— Dominique Bagouet « F et Stein »



— Lolita Danse « Qui a tué Lolita »

Organigramme du Festival International Montpellier Danse

Présidence d'honneur : Roselaf HIGHTOWER
 Directeur Général : Jean-Paul MONTANARI
 Conseiller Artistique : Dominique BAGOUET
 Direction Financière et Administrative : Alexis LAURENT
 Direction Technique : Patrick DULAC
 Attachée de Presse : Françoise ARNAL
 Relation avec les collectivités et le Public : Régine MARTIN

Répartition du public selon les genres

CONTEMPORAIN	
• Jennifer MULLER	2 971
• C. C. R. M.	484
• Groupe Incline	601
• Danse 80 / Jean POMARES	201
• Lolita	454
• Interventions/Créations	2 700
TOTAL	7 411
	(43 %)

CLASSIQUE — NÉO-CLASSIQUE	
• Ballet Royal de Wallonie	2 039
• Nederlands Dans Theater	4 015
TOTAL	6 054
	(35 %)

TRADITIONNEL	
• Ballet National du Sénégal	1 710
• Kabuki	1 031
• Sandman Sims Cie/Claquettes	1 163
TOTAL	3 904
	(22 %)

Vous avez besoin d'une banque qui vous écoute, qui vous explique et qui vous protège



CREDIT LYONNAIS
 VOTRE PARTENAIRE

20 Boulevard Victor Hugo
 34000 MONTPELLIER

sade



★ l'eau...
 c'est la vie !

Agences locales de la Succursale :

- NIMES : Tél. : (66) 23.55.24
- ORANGE : Tél. : (90) 34.56.44
- TOULON : Tél. : (94) 94.26.34
- NICE : Tél. : (93) 71.37.25
- MONTPELLIER : Tél. : (67) 72.31.31

Compagnie Générale
 de Travaux d'Hydraulique

- Adduction et distribution d'eau potable
- Assainissement
- Réseaux d'irrigation
- Génie civil - ouvrages spéciaux - puits
- Eaux industrielles, gaz, divers
- Travaux P.T.T.
- Forages, sondages
- Battages de palplanches
- Fondations et Fonçages horizontaux
- Entretien et gestion des réseaux

Succursale de Marseille :
 251 boulevard Mireille-Lauze
 13 362 MARSEILLE Cedex 10
 Tél. : 16 (91) 79.91.51

L'Artothèque réouvre le 15 septembre



— Corneille/lythographie

Située en plein centre-ville, l'arothèque fonctionne comme une bibliothèque ou une discothèque. L'objectif est de permettre à un large public de vivre en contact avec des œuvres contemporaines, puisque chacun pourra emporter chez lui des estampes originales.

Un lieu de formation

En plus de sa fonction de prêt, la galerie présente des expositions venues de l'extérieur au rythme d'une par trimestre. Dès octobre seront exposées les linogravures de ERHARDT. Puis se sera le tour de G. DIAZ, Yann VOSS et de JACQUARD. Ces expositions temporaires seront accompagnées par un cycle de conférences avec les artistes.

Un lieu d'information

Un centre de documentation sur l'estampe sera à la disposition de chacun. On y trouvera des ouvrages spécialisés, des revues d'art contemporain, des monographies d'artistes et la photothèque des acquisitions de la galerie. L'Artothèque, avec déjà ses 150 estampes deviendra un élément dynamique de l'aide à la création par l'achat et les commandes aux artistes nationaux et régionaux.



— Glasène/sérigraphie

Comment emprunter

Les estampes et les photographies disponibles sont encadrées et exposées dans la galerie d'exposition.

— Pour s'inscrire, il est nécessaire de justifier de son identité et de son adresse exacte.

— L'inscription est gratuite.

— Il sera délivré un contrat d'emprunt signé par les deux parties.

— Une caution de 250 F sera déposée au moment de l'enregistrement du prêt.

Prêt aux particuliers :

— Tarif : 25 F par estampe
 — Quantité : 1 estampe pour deux mois.

Prêt aux collectivités :

— Tarif : 300 F annuel
 — Quantité : une série d'œuvres pour une durée de 3 mois sur une tendance, une technique, sur un artiste...

La bibliothèque s'automatise

Devant le nombre croissant de lecteurs (8 000 inscrits), il n'était plus possible de traiter manuellement l'enregistrement des livres. La bibliothèque a fait l'achat d'un appareil d'enregistrement automatique des prêts. Les lecteurs seront donc munis d'une carte magnétique (coût d'acquisition 5 F). Le prêt de livres sera toujours gratuit pour une durée de 15 jours. Une prolongation du prêt sera possible moyennant la somme modique de 1 F par livre et par semaine. Ce système permettra d'éviter les retards abusifs et simplifiera la tâche du personnel.



— La salle de prêt

AQUASCOPE

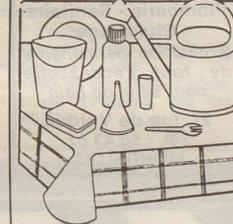
Biologie et Gestion Des Espaces Naturels

— Des études techniques pour une prise de décision réaliste.

- Etudes d'impact et d'environnement
- Ingénierie en aquaculture

**AQUASCOPE - 9 ter, rue Moquin-Tandon
 34000 Montpellier
 Tél. (67) 54.45.65**

PLASTIROA



La Matière Plastique
 et ses applications

21, 23 rue Foch
 MONTPELLIER

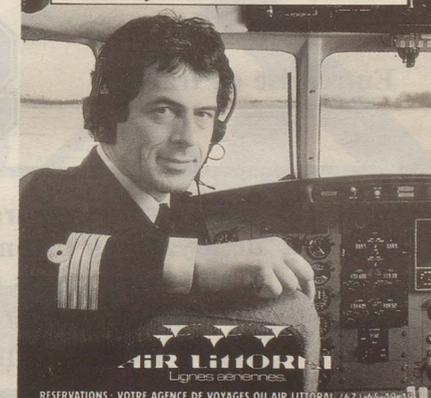
TEL : 66.15.79

COSTE PEINTURES

Dapiers Peints. Peintures
 revêtements. moquettes

RUE St-HILAIRE, MONTPELLIER
 65.69.65

**N'Y ALLEZ PLUS
 PAR QUATRE CHEMINS.**



RESERVATIONS : VOTRE AGENCE DE VOYAGES OU AIR LITTORAL (67) 66.38.44

Le mot du maire

L'avenir de notre ville et celui de nos enfants sont étroitement liés. Créer des conditions de réussite scolaire pour tous c'est préparer les générations d'hommes et de femmes forts et responsables qui feront vivre MONTPELLIER.

Nous considérons que déjà dans les crèches et les haltes garderies se prépare l'avenir des tout-petits, nous voulons que celles-ci ne soient pas simplement un mode de garde mais un lieu pédagogique qui favorise l'éveil, le développement physique et mental du petit enfant.

Nous voulons pour l'avenir aller vite et mieux car les besoins ne vont aller qu'en s'amplifiant.

Ensemble nous nous efforçons d'armer équitablement chaque jeune montpelliérain pour faire face à la vie, en lui donnant à la fois l'envie et les moyens d'apprendre.

Le DÉPUTÉ-MAIRE,
G. FRECHE

Un accueil soigné

« Les premiers temps de la vie d'un enfant sont essentiels » : le tout-petit entend, voit, sent, comprend bien avant de savoir s'exprimer, se déplacer. On sait maintenant que les conditions de son existence avant 6 ans déterminent en grande partie son adaptation future à son milieu, à l'école, à la société. C'est pourquoi la Municipalité de MONTPELLIER veille avec un soin particulier aux modes d'accueil des jeunes enfants : un personnel com-

pétent (puéricultrices, éducatrices auxiliaires de puériculture, pédiatre, psychologue, assistantes sociales, animateurs) anime ces structures d'accueil et en fait des lieux de jeu, d'apprentissage, de relation entre enfants, entre enfants et adultes. En un mot des lieux de vie où votre enfant pourra s'épanouir.

L'Adjoint au Maire
Délégué à la Santé,
Colette Zannettacci



— Halte garderie

L'accueil des enfants de moins de 6 ans

Ludothèques

3 lieux de prêts de jouets :
2 F le jouet pour 15 jours.
— La Guirlande
— Saint-Martin Maison pour Tous
— La Grappe École

Lieux d'animation : Dans les salles d'attente des P.M.I., dans les écoles maternelles

— La ludothèque de la Guirlande



Crèches collectives

Il y a 8 crèches municipales :
— La Paillade : rue Tipasa — 80 enfants
— des Cévennes : rue Avants Monts — 40 enfants
— de Draparnaud : 8, rue J. Draparnaud — 60 enfants
— de Lunaret : 64, rue Lunaret — 30 enfants
— du Polygone : rue des Pertuisanes — 40 enfants
— de Saint Martin : 655, avenue du Maréchal-Leclerc — 60 enfants
— du Riu : 21, avenue du Général-Riu — 40 enfants
— de la Corratierie : Impasse Petite corratierie — 30 enfants.
12 places sont réservées par la ville à la crèche de l'abri languedocien — Route de Mende.



— Crèche collective

Halte garderie

Age d'admission : de 1 mois à 3 ans.

Horaire : 7 h 30 à 19 h 00.

Participation des familles : calculée sur quotient familial.

Renseignements et inscriptions : auprès du Bureau Municipal d'Hygiène (65.41.41) au Polygone : rue des Pertuisanes.

4 haltes garderies accueillent chacune 20 enfants :

— Halte de Saint Martin : Maison pour Tous, rue des Razeurs — Tél. : 65.32.72.
— Halte « Pichot Nanet » : rue des Tourterelles Aiguelongue — Tél. : 72.41.64.
— Halte « Le Ceres » : 314, rue Pierre-Cardinal La Paillade Nord — Tél. : 40.06.80.
— Halte du Collège : rue du Collège — Tél. : 60.71.93.

Age d'admission : de 3 mois à 5 ans.
Horaire : par demi-journée de 7 h 45 à 12 h 15.
13 h 45 à 18 h 15.

Inscription : directement auprès de la halte garderie — possibilité de réservations.
Participation financière : 3,50 F pour les personnes allocataires C. A. F. 7,00 F pour les non-C. A. F. à la demi-journée.

Centre aérés centre de loisirs

Renseignements :
— auprès du service enfance loisirs à la Mairie, qui vous donnera toutes les informations concernant les associations subventionnées par la ville et pouvant accueillir vos enfants à partir de 3 ans.

— une vingtaine de centres sont ouverts le mercredi dans les écoles, d'autres fonctionnent aussi pendant les vacances scolaires. Diverses entreprises ont leur centre aéré pour les enfants du personnel, celui de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie ouvre ses portes aux autres enfants de MONTPELLIER.



ETUDE - CREATION
ENTRETIEN
2 P J
Piscines - Parcs - Jardins

Mas de Sueilles
34270 CAZEVILLE
TEL (67) 84.00.94

Les assistantes maternelles libres

Environ 50 assistantes maternelles libres ont été agréées par le Bureau Municipal d'Hygiène. Un contrat doit être établi entre les parents employeurs et l'assistante. Il n'y a aucune inscription préalable. Tous renseignements peuvent être obtenus au Bureau Municipal d'Hygiène — Tél. : 65.41.41.

Assistantes maternelles de la crèche familiale

110 assistantes sont employées par la Mairie de MONTPELLIER. Après une enquête et agrément elles accueillent des enfants à leur domicile. Age d'admission : de 6 semaines à 3 ans. La Participation Financière des parents est aussi calculée en fonction des revenus. Pour tous renseignements et inscription s'adresser au Bureau Municipal d'Hygiène, rue des Pertuisanes — Tél. : 65.41.41.



Jardins d'enfants

1 jardin d'enfants municipal accueille 40 enfants : 1, rue Embouque-d'Or. 20 enfants peuvent y prendre leur repas. Age d'admission : 2 ans à 6 ans. Horaire : de 7 h 45 à 18 h 15. Participation des familles : 22 F par semaine plus le repas. Inscription : auprès du Bureau Municipal d'Hygiène — Tél. : 65.41.41.

École maternelle

230 classes peuvent accueillir les enfants à partir de 2 ans (selon les places disponibles). Inscription et renseignements : auprès de l'école maternelle de votre quartier. Autres informations : au service des affaires scolaires, Mairie De MONTPELLIER.

Accueil périscolaire

43 centres sont répartis dans les écoles maternelles et primaires de la ville. Horaire : 7 h 30 à 8 h 30 — 17 h 45 à 18 h 45. Participation : 3,10 F de l'heure avec tarification dégressive, comme pour les restaurants scolaires. Renseignements : Cuisine centrale service accueil — Téléphone 27.81.00. Inscription : directement auprès des animateurs de l'accueil.

A LA MAIRIE DE MONTPELLIER :

Pour vous renseigner
— Un service ENFANCE LOISIRS — Tél. : 64.34.34 — Poste 4 162.
— Bureau Municipal d'Hygiène — Tél. : 65.41.41.
— Accueil et Restaurants Scolaires — Tél. : 27.81.00.
— Service des Affaires Scolaires — Tél. : 64.34.34 — Poste 4 207.
— Une Coordinatrice de la Petite Enfance — Tél. : 64.34.34 — Poste 4 227.

VIA TOURISME

une nouvelle race d'agence de Voyage :
Air - Ner - Fer - Route
Spécialité du Voyage en groupes

Adresse : 25, rue de Verdun
34 000 Montpellier
Tél. : (67) 58.75.54

Jean-Marie DOUMERGUE

Maison fondée en 1900
FRUITS ET PRIMEURS EN GROS
Tél : Marché-Gare 92-29-73 - Domicile : 63-31-02



171

Ent. Bedos et Fils

Plomberie - Sanitaire
Chauffage

Exposition permanente de tout l'accessoire pour salle de bain

27, rue de Verdun
Tél. : 58.43.67
MONTPELLIER

ENTREPRISE DE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SARL **BATIMA**

J.C. SANCHEZ
rue des Combes 34 570 SAUSSAN
Tél. : 47.70.51. - 42.61.03

Entreprise de travaux

SOBERA

SOCEA-BALENCY

publics et privés

Pose de canalisations pour le transport de tous fluides
Fabrication de tuyaux en béton précontraint et en béton armé
Gestion et entretien de services publics d'eau et d'assainissement
Collecte et traitement des ordures ménagères

Béton armé
Génie civil
Bâtiment

MONTPELLIER - 381, Avenue du Mas d'Argelliers - Tél. : 92.12.86

J'AIME

SUPER

MONTPELLIER-CELLENEUVE

Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 22 h.



ISOLE DU FROID ET DES BRUITS

Les menuiseries DIMAT sont fabriquées à partir de profilés rigides en PVC-NP, extrudés en compounds BENVIC S. Ces menuiseries bénéficient des avantages dus au PVC.

- Insensibilité aux intempéries, humidité, gel et agents atmosphériques corrosifs
- Très bonne résistance au vieillissement.
- Coloration dans la masse.
- Haute résistance aux chocs.
- Excellent comportement au feu.

ET AUCUN ENTRETIEN.

S'adaptant aux travaux neufs et rénovations
Réalisation et mise en œuvre

E.P.S. PROUGET

Route de St-Georges d'Orques - B.P. 106
34990 JUVIGNAC - Tél. : 75.34.51

Domaine de Grammont

Ensemble théâtral et lyrique

L'ENSEMBLE THÉÂTRAL et LYRIQUE constituera une des composantes majeures du DOMAINE DE GRAMMONT, qui comprendra notamment :
— Le MUSÉE de SCULPTURES de plein air.
— DES ESPACES DE LOISIRS ET DE SPORTS, dont une partie est déjà exploitée.
— UNE VASTE AIRE DE PIQUE-NIQUE.
— UN CENTRE ÉQUESTRE.
— ETC.

Cet ENSEMBLE THÉÂTRAL et LYRIQUE groupera :
— LA SALLE BOBY-LAPOINTE inaugurée en Mai 1982 (600 places).
— Un vaste Théâtre de Verdure de 3 000 places.
— Divers locaux nécessaires au développement des activités du CENTRE DRAMATIQUE.

La démarche des Architectes-Scénographes

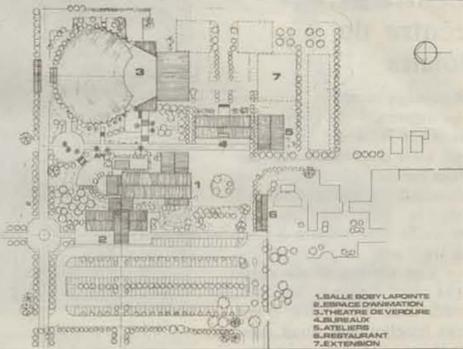
— Préserver le caractère du site.
— Assurer la mise en valeur du chai et des communs du Château.
— Inscrire l'ENSEMBLE THÉÂTRAL à proximité du chai (la Salle B-LAPOINTE) et dans un secteur où une densité assez faible de constructions est envisageable alors que plus à l'Est, les espaces boisés ou paysagés doivent dominer.
— Établir un SCHEMA DIRECTEUR, de manière à refuser absolument le « coup par coup ».

Le SCHEMA DIRECTEUR de l'ENSEMBLE THÉÂTRAL et LYRIQUE prévoit, d'une part, l'implantation des équipements, dont le Conseil Municipal a approuvé l'AVANT-PROJET SOMMAIRE, et, d'autre part, des zones constructibles où il serait éventuellement possible, en cas de besoin, de réaliser de petits bâtiments nécessaires au CENTRE DRAMATIQUE.

Le SCHEMA DIRECTEUR, accordé une place privilégiée à la végétation, qui devrait se composer en particulier d'espèces très faiblement combustibles, comme le chêne truffier ou l'amandier.

Ce qui va être construit à court terme

— Des DÉPÔTS COMPLÈMENTS dans le secteur de la scène de la Salle BOBY-LAPOINTE.



— Le Schéma Directeur de l'ensemble Théâtral et lyrique de Grammont

— Une vaste salle d'Animation et d'Expositions, intégrée au dispositif d'accueil du public de la Salle BOBY-LAPOINTE.
— Les BUREAUX DU CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL.
— Une Cafétéria de 60 couverts : « Le Presbytère ».
— Une salle de Répétitions dont les dimensions correspondent à celles des scènes de théâtre des grandes villes d'EUROPE.
— Le THÉÂTRE DE VERDURE de 3 000 places, doté d'un abat-son d'une fosse d'Orchestre pour 110 musiciens, d'une scène de 600 m² et de gradins en amphithéâtre.
— L'ensemble est conçu sur le plan acoustique pour la présentation des spectacles dramatiques ou lyriques, des opérettes et des concerts symphoniques et de variétés.

— Une des particularités de ce lieu théâtral réside dans le fait qu'il ne sera pas construit en super-structure mais, au contraire, intégré au relief de manière à dégager parfaitement l'horizon.
Celle disposition permet en outre, de neutraliser complètement toutes les nuisances phoniques et d'assurer la protection aux vents.
La SALLE DE RÉPÉTITIONS tient lieu de mur de fond de scène et supporte l'abat-son conçu par A. MELZER, l'acousticien qui a participé récemment à la rénovation très réussie de la SALLE PLEYEL à PARIS.
Ces bâtiments seront environnés par une végétation importante.

Savary s'installe à Grammont

C'est officiel, Jérôme SAVARY s'installe à GRAMMONT avec le Nouveau Théâtre Populaire de la Méditerranée (Centre Dramatique National du Languedoc-Roussillon) dès le 1^{er} janvier 1984. Une nouvelle qui réjouira tous les Montpelliérains fans du Magic Circus. « La qualité de l'accueil de Grammont sera déterminante » affirmait SAVARY, « situé en dehors de la Ville, le Domaine deviendra un parc d'attraction régional. Ce sera un lieu de rencontre important. » La programmation n'est pas bouclée, mais déjà trois spectacles sont prévus, la Belle Hélène, Cyrano de Bergerac, et une création dont seul le

titre en écrit « Bye Bye, Schow bizz » est déjà commandé pour 81 représentations.



— Jérôme Savary

spéciale rentrée



Edito

L'École : un grand enjeu des années à venir

De 1977 à 1983 le bilan de l'équipe municipale et le travail de notre collègue J. BONNET ont permis des avancées remarquables tant au niveau des réalisations (constructions scolaires, restauration...) que de la pédagogie (animation culturelle, lutte contre l'échec scolaire...). Tout ceci dans la concertation démocratique de tous les usagers de l'école.

Mais tout ne dépend pas des élus et du Conseil Municipal. Le Gouvernement de la Gauche a mis en œuvre une nouvelle politique dont le fait significatif est la création de postes et la lutte contre l'échec scolaire avec les Z. E. P. De nouvelles possibilités s'ouvrent dans le combat contre les inégalités.

Mais rien ne se fera sans les enseignants et parents d'élèves, sans leur intervention

Les parents et les enseignants ont en effet, appuyés par les élus, lutté contre les suppressions de postes.

C'est leur action qui sera déterminante pour rattraper l'héritage très lourd de l'ancien gouvernement en matière de constructions scolaires, pour continuer la lutte contre l'échec scolaire comme pour ouvrir l'école et y associer toutes les formes de culture (théâtre, musique, technologies nouvelles...)

L'école est un enjeu considérable des années à venir.

Nous ferons beaucoup mieux pour assurer une rentrée qui donne satisfaction à tous les parents et aux enfants.

Construire et reconstruire, soutenir toutes les luttes pour des moyens nouveaux pour l'école, favoriser la participation de tous, développer la lutte contre l'échec scolaire... Voilà nos objectifs.

Ensemble nous avons commencé à changer l'école, la réélection d'une Municipalité d'Union de la Gauche est la preuve que le travail effectué a été un bon travail.

Il faut continuer.

Contre les obstructions et la volonté d'un retour en arrière de la droite, nous construirons l'école de demain, celle de la réussite pour tous, de la lutte contre les inégalités.

M. Oberti

Adjoint au Maire

Délégué aux Affaires Scolaires et Restaurants scolaires.



De 1977 à aujourd'hui, un énorme effort a été accompli

Le budget scolaire et sportif est passé de 16,5 millions de francs en 1977 à 66,9 millions en 1983.

Une politique hardie a été menée en matière scolaire. Montpellier possède aujourd'hui 76 écoles primaires et 49 écoles maternelles. 5 écoles nouvelles ont été créées.

Le budget scolaire depuis 77 a permis de mettre en place des Animations Culturelles, des classes vertes et classes rous-ses. Une forte partie du budget a été dégagée pour lutter contre l'échec scolaire.

Entre 80 et 83, le montant des dépenses consacrées au fonds de livre pour les écoles

est passé de 15 000 F à 67 000 F... 400 millions sont dégagés pour la caisse des écoles afin de permettre la gratuité des fournitures pour les élèves.

Les restaurants scolaires servent de très nombreux repas. En 1977, ce sont 683 000 repas qui ont été servis ; aujourd'hui, c'est 1 100 000. Cela a été possible grâce à l'ouverture d'une nouvelle cuisine centrale ultra moderne.

En 1978, il y avait 13 classes vertes ; aujourd'hui, il y en a 40. De même, en 1977 il y avait 5 classes de neige et aujourd'hui 17.

7 bus permettent aux enfants de participer à des activités d'éveil et de sport. La ville de Montpellier s'est attachée par le précédent mandat à « accueillir », au sens positif du terme, les enfants dans les écoles. Elle continuera cette tâche de grande envergure.

OUVERTURE D'ÉCOLE ET NOUVELLES CLASSES

Les nouveautés pour la rentrée 1983

Nouvelle école — 6 classes maternelles

L'école maternelle du Docteur Calmette ouvrira ses portes dès la rentrée avec 3 classes et un restaurant d'enfants. Cette réalisation a été obtenue par une lutte exemplaire de plusieurs années associant les parents d'élèves, les enseignants et la Municipalité. Cette école offrira, en plus, par rapport aux écoles traditionnelles avec une salle d'accueil, des activités culturelles et d'animation. Comme les écoles du Jeu de Mail et des Aiguerelles, elle améliorera la vie de l'enfant dans un cadre agréable.

8 nouvelles classes

Il est prévu l'ouverture de 8 nouvelles classes : 3 dans les écoles primaires Croix d'Argent I et II, et Vert Bois, 5 ouvertures pour les écoles maternelles La Chamberte, Marcel Pagnol, les Ménéstrels, Oxford, Vert Bois.

Avis défavorable pour la fermeture de 13 classes

Par contre l'Inspection Académique a été amenée à envisager la fermeture de 13 classes. Le Conseil Municipal a émis un avis défavorable. La Municipalité de MONTPELLIER n'est pas responsable de la carte scolaire. Par ce vote en Conseil Municipal elle exprime les inquiétudes des parents d'élèves et des habitants des quartiers, pour lesquels la fermeture d'une classe représente la perte d'un service rendu et par-delà, un des éléments les plus importants de la vie du quartier. L'action du Conseil Municipal a été de soutenir les parents d'élèves et les enseignants qui se sont opposés à la fermeture des classes, et de demander des moyens nouveaux bien que depuis 2 ans un immense effort a été accompli dans ce domaine.

Au budget 1984

Les programmes qui seront discutés au BUDGET 84 sont l'école de La Rauze (Avril 1984), l'école du Mas de Bagnères et un groupe scolaire à Antigone. Il sera mis à l'étude le programme de reconstruction de la fin de l'école des Aiguerelles.

La programmation de la construction scolaire est liée à la pression démographique de la Ville. Les quartiers OUEST et Croix d'Argent, voient leur besoin augmenter rapidement, ainsi que les quartiers de Vert Bois et Paul Valéry.



L'ANIMATION DANS LES ÉCOLES

Un moyen intéressant de rapprocher l'école de la vie quotidienne

Le programme d'animation culturelle lancé l'an dernier dans les écoles de la ville, va cette année, s'intensifier et s'élargir à l'animation scientifique.

La Ville de MONTPELLIER soutient financièrement ces actions. Ces animations permettent aux enfants de sortir de leurs habitudes, de rendre l'école vivante et donc de lutter contre l'échec scolaire.

Les arts Plastiques, la danse, la musique dans l'école permettent aux enfants d'avoir une culture vivante.

Cette année aussi les animations scientifiques seront entreprises pour intéresser les enfants aux nouvelles technologies et aux nouveaux développements de la science. Déjà certaines écoles comme Aiguelongue et Condorcet sont équipées de matériel informatique. Les parents d'élèves peuvent intervenir dans ces animations.

Tout ce travail d'animation est réalisé en étroite liaison avec l'Académie et le C. R. D. P. (Centre Régional de Documentation Pédagogique).

Les secteurs d'animations culturelles se développent grâce à des propositions qui sont faites par les équipes éducatives. Ce travail doit prendre de l'ampleur dans le cadre de l'ouverture des Projets d'Actions Éducatives (PAE) aux écoles primaires. A tous d'en profiter en proposant des projets d'animation.

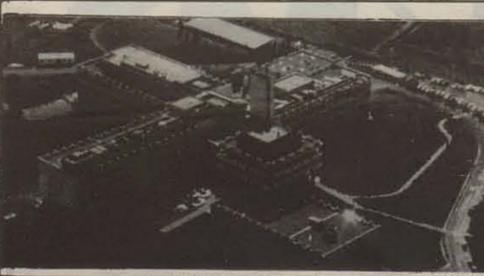
Les classes transplantées

Plusieurs dizaines de classes bénéficient chaque année de l'opération « classes transplantées ». Toute la classe s'en va soit en classe de neige soit en classe verte. Cela permet aux petits citoyens de découvrir des milieux qui sont différents de leur cadre de vie quotidien. Ces initiatives sont liées à une politique générale de lutte contre l'échec scolaire par l'ouverture sur des horizons différents. Pour 1983, ce sont 17 classes de neige et 45 classes vertes.

S.A. Ed. TAXY

Caoutchouc Manufacturé
Robinerie - Cave et Eau
Vêtements-Protection
Bottes-Gants
206, avenue de Lodève
34000 MONTPELLIER
Tél. : 75.49.66
Télex : 480.348
55, avenue Louis Breguet
31400 TOULOUSE
Tél. : 20.43.80
Télex Toulouse 521.954
Vente réservée aux patentés

CENTRE DE RECHERCHES CLIN-MIDY DE MONTPELLIER



250 MAGASINS dans la Région

Epicerie sèche - Liquide - Produits Frais

250 Relais du CATALOGUE COOP

Il y a toujours un MAGASIN COOP près de chez vous

spéciale rentrée



LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Cette année la restauration d'enfants a vu une stabilisation de ses effectifs autour de 9 000 repas par jour, mais nous avons soutenu les possibilités des familles par la tarification dégressive. Celle-ci nous coûte 825 000 F. Ce qui représente de la part de la Municipalité un effort considérable. Dans certaines écoles plus de 50 % des élèves mangent dans les restaurants d'enfants.

Comme par le passé, la Ville de MONTPELLIER va servir des repas d'enfants dans des écoles du SIVOM « entre VENE et MOSSON », COMBAILLAUX, JACOU, CLAPIERS.

Ces écoles ont vu leur effectif augmenter. Cette opération représente donc une solide expérience d'action intercommunale.

Le tarif dégressif est calculé en fonction du quotient familial. C'est un moyen d'aider les familles en difficulté. Toutes les familles peuvent venir auprès du service Restaurant scolaire faire établir leur quotient familial.

Pendant l'ÉTÉ 83, d'importants travaux ont été effectués pour moderniser 10 restaurants scolaires d'où un coût de 250 000 F.



LA ZONE D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Un moyen de lutte contre l'échec scolaire

De tous les efforts faits pour aider l'école à se resituer et les enfants à bénéficier de tout ce qu'ils apprennent pendant l'école, l'une des actions les plus difficiles à mettre en application, mais l'une des plus efficaces, c'est sans conteste la création des « Z. E. P. ». Difficile à appliquer car elle nécessite que tous les gens intéressés par l'école s'impliquent à travers des propositions et des projets dans la mise en place des conditions d'enseignement, de vie de quartier, capables de prévenir des situations d'échec.

La Paillade Nord

C'est ainsi que la Z. E. P. mise en place sur la Paillade Nord a vu se développer une activité importante illustrée en particu-

lier par la fête organisée en mai dernier, sur la Cité Phobos en liaison avec le C. E. S. des Garrigues et l'École des Troubadours.

L'initiative

Les Z. E. P. ont été proposées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les formes de leur réalisation sont laissées à l'initiative des enfants, des parents d'élèves, des enseignants, et de tous ceux qui veulent lutter contre l'échec scolaire.

Pour la Paillade Nord des actions en direction des bibliothèques d'école de l'animation culturelle, ont été menées tout au long de l'année. En parallèle un groupe de réflexion où sont représentés les élus de la ville, de nom-

breuses associations, s'est mis en place pour déterminer les projets à venir. « Continuer la progression d'une école de la réussite pour tous. »

Le Ministère de l'Éducation Nationale à l'orée des vacances scolaires, a réaffirmé sa volonté d'accroître son aide aux Z. E. P., tant il est vrai qu'elles représentent les meilleures chances de réussite d'aide à l'école. Avec les bibliothèques d'école, le soutien à l'école, le but est que l'élève ne considère plus l'école comme le lieu de l'échec.

La volonté de la Municipalité est de poursuivre l'effort de développement de la Z. E. P. la Paillade Nord et si d'autres conditions sont remplies de pouvoir développer peut-être d'autres Z. E. P.

UN TEMPS IMPORTANT POUR LES ENFANTS

L'accueil dans les écoles et les restaurants scolaires

Les Centres d'Accueil

Cette opération lancée en 1977 par la Municipalité de MONTPELLIER est partie de la constatation que les horaires des enfants ne correspondent pas avec l'horaire des parents qui travaillent. A cette époque, la Municipalité a décidé d'ouvrir un centre d'accueil pour les écoles maternelles à titre expérimental. Ce centre ouvrait ses portes entre 7 h 30 et 8 h 30 - 17 h 45 et 18 h 45 après l'étude surveillée. Devant le succès de cette opération, ces centres d'accueil ont été étendus à toutes les écoles (primaires et maternelles) dès 1978 aux mêmes horaires.

Un temps récréatif d'importance

Un personnel de qualité

Les enfants sont donc accueillis le matin avant l'école et le soir à la sortie. Ce n'est pas une simple garderie, mais bien un lieu récréatif.

Le personnel, 2 moniteurs, qui accueille les enfants possède une formation (diplôme du B. A. F. A. exigé ou une expérience en colonie de vacances) et suit une formation donnée par les services des restaurants scolaires en collaboration avec des organismes de formation (CCMEA - FFC - CAFOC). Le projet pédagogique est très important. Les enfants doivent se sentir bien, un matériel de jeux est mis à leur disposition par les animateurs. Le temps qui se situe en dehors du rythme scolaire doit être intéressant pour les enfants.

L'inscription

L'inscription pour les enfants est très simple; il suffit que les parents se présentent directement sur les lieux d'accueil. Une somme de 3,10 F par heure leur est demandée. Pour les Restaurants Scolaires la démarche est la même. Le mode de paiement informatisé facilite encore la tâche des parents. Plus besoin de ticket, un décompte leur sera adressé.

L'animation dans les restaurants scolaires

Ce même type d'animation est repris au moment des repas des enfants (entre 11 h 30 et 13 h 45). Le personnel d'animation et le personnel de service veille à ce que ces temps soient aussi des moments pédagogiques. Il est porté une grande attention à la façon de se nourrir; le dialogue avec les enfants se fait sur la façon de s'alimenter et le rapport aux personnes qui les servent l'apprentissage de goûter à tout, de savoir se limiter... Bref l'apprentissage de la vie collective. Après les repas, l'animation reprend soit par des jeux individuels ou collectifs soit par des moments de lecture. Là aussi les moniteurs suivent une formation qui met à jour les problèmes de rapport avec la nourriture, l'autonomie de l'enfant, le choix des jeux, l'aménagement d'un espace pour l'animation. Ce temps d'accueil est un vrai temps récréatif pour les enfants qui sont entourés par un personnel de qualité bien formé.

spéciale rentrée



LA POLITIQUE DU LIVRE DANS LES ÉCOLES

Soucieuse de promouvoir la lecture publique parmi les jeunes, la Ville de MONTPELLIER a depuis longtemps consenti de gros efforts, notamment en favorisant la création ou en soutenant l'existence de bibliothèques d'école.

La Ville a passé une convention avec l'Association A. B. C. D. qui met en place dans les écoles, des Bibliothèques Centres Documentaires.

Ces bibliothèques permettent d'être un lieu d'information et d'animation. Des rencontres se font entre l'équipe pédagogique, les parents, les enfants. Un projet du Fond d'Intervention Culturel (F. I. C.) passé avec les ministères intéressés, l'Association et la Ville va permettre à la politique du livre de se développer très largement. La bibliothèque municipale intervient dans cette politique



— Cet été l'école du Docteur Calmette

LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Des moyens importants ont été dégagés par la Municipalité pour effectuer des travaux dans les écoles. Plus de 2 millions 4 ont été utilisés à améliorer la sécurité. Dans la longue liste on peut citer la réfection complète de l'installation électrique des écoles Louisville et Heidelberg; la reprise des murs de soutènement et la réfection des évacuations à l'école Jean-Macé; la réfection des

cloisons de couloir à l'école Astruc; ainsi que la reprise des chaufferies dans 5 écoles. Un effort considérable! La Municipalité participe pour 50 % des montants des travaux effectués dans le secondaire; au Lycée Assas, l'installation électrique a été refaite, une salle de musique a été aménagée, au C. E. S. des Aiguilles des locaux ont été aménagés en salle de sciences...

LES TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS SCOLAIRES

BATIMENTS SCOLAIRES	COÛT DES TRAVAUX	TRAVAUX EFFECTUÉS
Aiguelongue	60 000	Classe handicapés
Alguerelles	15 000	Isolation cantine
Auguste Comte	8 000	Revêtement de sol
Assas	8 000	Rideaux
Astruc	50 000	Cloisons maternelles
Barcelone	60 000	Peinture
Carnot	62 000	Peinture
Cavennes	13 000	Divers
Chamberette	3 000	Rideau
Chapital	150 000	Enduits ext., secours
Cité Mion	80 000	Gros œuvre
Voir Maternelle		
Croix d'Argent	55 000	Aménag./trois locaux
Daudet	100 000	Plafonds
Ferdinand Bouisson	60 000	Chaufferie
Florian	5 000	Divers
Heidelberg	140 000	Peinture
Jeu de Mail	3 000	Rideau
Jean Macé	100 000	Mur de soutènement
Jean Moulin	105 000	Chauffage, plancher
		Clôture
J. J. Rousseau	45 000	Secours, chauffage
Lantissargues	2 000	Téléphone
Le Lez	45 000	Préau, divers
Les Ménestrels	25 000	Sanitaires, portes
Les Tours	25 000	Insonorisation
Louisville	5 000	Divers
Marcel Pagnol	18 000	Rideau, jeux portail
Marie Curie	23 000	Toilettes
Mas Drevon	35 000	Insonorisation
Moularès	2 000	Robinets
Molière	45 000	Peinture préfabriqués
Oxford	45 000	Agrandissement salle
		Sanitaires
Painlevé	45 000	Sanitaires
		Salle audio-visuel
Pasteur	80 000	Toiture
Pas du loup	12 000	Portillon
Petit Bard	45 000	GAPP
Pins (les)	35 000	Sanitaires
Planchon	25 000	Cloison
Près d'Arènes	60 000	Salle audio-visuel
		Peinture extérieure
Renouvier	55 000	Electricité
Roux (Dr)	60 000	Electricité
Salamanque	65 000	Peinture
Séviégné	60 000	Cour insonorisation
Vert Bois	50 000	Toiture
		Espaces extérieurs
Victor Duruy	45 000	Divers
Victor Hugo	2 500	Préau
10 transfos	50 000	Salle projection
Ecoles		



— La fresque de l'école du jeu de Mail

LE TRANSPORT DES ENFANTS

La Municipalité a mis depuis 1981, des bus à la disposition des écoles pour favoriser les activités d'éveil, d'éducation et de sport.

Aujourd'hui 7 bus sont en circulation, ce sont les conseillers pédagogiques qui organisent le planning des écoles. 4 bus servent à transporter les

enfants dans les piscines, 1 bus pour l'école de voile de CARNON, un pour les sorties à la ferme pédagogique, et le dernier pour les différentes sorties d'éveil (source du Lez, cathédrale de Maguelone). Les bus fonctionnent pendant les heures d'ouverture des écoles et transportent deux classes.

Cette initiative remporte un réel succès puisque 450 élèves sont transportés chaque semaine, et que parfois les listes d'attente sont longues. Devant ce succès il est envisagé dans l'avenir d'augmenter le nombre de bus, notamment pour faire profiter les enfants de l'ensemble sportif de GRAMMONT.

Le point sur les établissements du secondaire

Tout d'abord la troisième tranche de rénovation du Lycée Clemenceau est en projet et sera terminée en 1984.

Le principe et l'urgence de la construction

Un C. E. S. dans le quartier Paul-Valéry a été retenu pour être fonctionnel (1^{re} tranche) au 1^{er} octobre 1984. Par ailleurs les autorités académiques ont définitivement opté pour la création du L. E. P. Mas de Tesse.

Le logement du L. E. P. Marguerite-AUDOUX dans les locaux de l'ancienne Ecole Normale, semble avoir fait l'objet d'un consensus. Les négociations sont engagées avec le Conseil Général, propriétaire des lieux.

Enfin, MONTPELLIER ville de 200 000 habitants n'a pas plus de lycées (4) que PERPIGNAN ou NÎMES, pourtant villes moins importantes.

Dans la zone NORD, le principe de la construction d'un 5^e lycée au MAS d'ALCO a été retenu. Les études commenceront rapidement. Ce nouveau lycée est nécessaire pour résorber une partie du déficit de places nécessaires, à plus de 3 000 élèves supplémentaires, recensés sur l'Hérault et la région de MONTPELLIER.



SCREG MEDITERRANEE

TOUS TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENT
REVÊTEMENTS SPÉCIAUX
LIANTS HYDROCARBONES
TENNIS

83 route de Montpellier
B.P. 98

34202 SETE
— Tél. (67) 48.63.14 —

Chemin des Pattes
JUVIGNAC
34000 MONTPELLIER CEDEX

— Tél. 75.17.75 —

MAROQUINERIE FRADET-LAFARGE

6, Grand Rue Jean Moulin
7, rue de la Croix d'Or
Montpellier

Parapluies - Sacs - Bagages

LE PUECH D'ARGENT



P.A.P.
+ A.P.L.
possibles

PRIX FERMES
ET DEFINITIFS

BUREAU DE VENTE SUR PLACE

Lieu dit Domaine de Touchy
Avenue de Varières
34000 Montpellier
Tél. : 42.60.85



MONTPELLIER ASSAINISSEMENT



Intervention 24 h sur 24

Débouchages
Pompages
Vidanges de fosses, bacs à graisses...
Nettoyages, entretien de réseaux
Entretien de stations d'épuration, postes de relèvement

942, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER TÉL. (67) 92.95.89



bureau d'études pour l'urbanisme et l'équipement de la région méditerranéenne

BETEREM

INFRASTRUCTURE - BATIMENT T.C.E.
URBANISME - ETUDES ECONOMIQUES
PILOTAGE - COORDINATION

2595, Boulevard Paul Valéry - Montpellier
Tél. : (67) 42.66.00

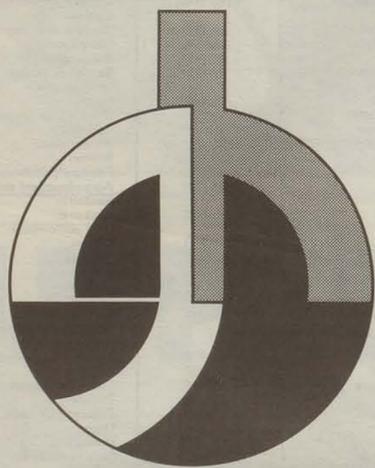
62 052

CGH & SERVICES POMPES - ARROSAGE

Vente Détail - Gros
Installation de Pompes Location de Pompes Immergées
Réparation

«FLYGT-SERVICE» GRUNFOS · GUINARD

Siège Social :
Route de Carnon, 34970 MONTPELLIER-LATTES, Tél. 65.66.74
Agence :
354, Chemin du Mas de Cheylon, 30000 Nîmes, Tél. 84.07.10



guy hervé

19, rue henri rené
peinture revêtements
34000 montpellier

(67) 64.44.14

Le 17 Juin, la Cérémonie d'Hommage à Jean Moulin

Le 17 juin la France commémorait le 40^e anniversaire de la mort de Jean MOULIN. A MONTPELLIER, où il vécut, deux cérémonies connurent des moments d'intense recueillement.

Le matin, à l'école Jean-MOULIN aux Aubes, où plus de 200 enfants et leurs enseignants en présence des déportés, ont suivi dans un profond silence l'hommage particulier à celui qui a donné son nom à leur école.

Au Théâtre Municipal la mémoire de Jean MOULIN fut évoquée par M. le PRÉFET, Commissaire de la République, Julien VIN-

CENT, le Président BENE parlant aux noms des Résistants et le DÉPUTÉ-MAIRE Georges FRECHE. L'image de l'unificateur de la résistance qui apprit que la liberté se paye très chère, et même de sa vie, était partout présente.

Cette journée fut belle et émouvante, parfaitement réussie et suivie par une population toute entière rassemblée par le souvenir dû à cet homme exemplaire.

Maurice REBOAH
Conseiller Délégué
aux Relations avec l'Armée
et les Anciens Combattants

Après la journée d'Hommage le 17 juin
Jean MOULIN :

LA CLAIRVOYANCE

Parlons encore un peu de Jean MOULIN, de ce qu'il fut et de ce qu'il nous a légué.

Les déportés dont je fus, pour la plupart ont vécu la déportation sans même savoir que le Conseil National de la Résistance (C. N. R.) existait, sans connaître le nom même de Jean MOULIN.

Et, quand nous sommes rentrés Jean MOULIN avait disparu le C. N. R. s'était fondu dans d'autres organisations représentatives de la France libérée.

Permettez donc seulement la présentation de quelques réflexions après cette journée d'hommage, quarante ans après les faits, trente huit ans après notre retour à la Liberté.

Au premier examen, la figure de Jean MOULIN s'impose comme un triple modèle de courage, de patriotisme et de clairvoyance.

Du courage physique et moral, tout est exemple, tout a été écrit. Du patriotisme, vertu qui à un moment donné fait oublier le reste (le confort de la vie, la famille, le métier, la sécurité personnelle), il a témoigné avec éclat mais sans doute beaucoup l'ont fait à ses côtés en ces temps de malheur et de deuil.

De la clairvoyance dont il a fait preuve dans son action il me paraît, au contraire, qu'il est important de dire plus et plus expressément.

D'abord, et ici, le souvenir se mêle au jugement. Il faut rappeler ce qu'est la Résistance en 1943 : foisonnante, diverse, inégalement organisée selon les mouvements, les groupements, les régions, démantelée à tout moment par une répression fondée sur la délation et la torture, toujours refaite et recommencée parce que trop d'hommes et de femmes voulaient combattre l'occupant et lutter pour l'honneur et la liberté.

Partie de la base et étendue au gré des affinités, la Résistance n'est pas un corps, il faut l'organiser sans mettre en cause la nécessaire sécurité, premier impératif.

Les résistants luttent sur place, sont arrêtés, périssent des sévices ou fusillés, mais leur volonté, les idées qui les animent, doivent aller au-delà de l'instant et de la bataille en cours. Leur message, en un mot, doit être entendu dans le présent et confronté au message de la résistance extérieure, la France combattante et les Forces Françaises Libres ; il devra, aussi, être

vivant et dynamique quand il s'agira de rebâtir la France.

Car il est évident, même au moins averti en fait de politique, que la France libérée devra être différente socialement, économiquement, politiquement...



— Honneur à Jean MOULIN devant l'opéra de Montpellier

Qu'il s'agisse de la presse, de la vie publique à tous les niveaux et du rôle de l'argent, du développement économique, des rapports sociaux... Les résistants veulent autre chose et pensent avoir payé le prix pour qu'on les écoute. Donc les résistants de 1943 se battent sur le territoire contre l'ennemi du moment, préparent la bataille de la Libération et envisagent l'avenir de la France. A Londres et ailleurs, d'autres combattants, d'autres forces font de même.

D'où la double idée de Jean MOULIN, idée de grande portée politique, qui vise à :
— situer l'ensemble de la Résistance vis-à-vis de la France combattante et à apporter au Général De GAULLE, vis-à-vis de l'étranger (et peut-être surtout des alliés...) l'appui explicite des forces vives de la France Métropolitaine ;
— créer à l'avance le projet de la nouvelle France.

Le Conseil National de la

Résistance va matérialiser les trois impératifs d'une organisation minimale compatible avec la sécurité, de la représentation de la résistance interne vis-à-vis du dehors et de l'élaboration du projet social et politique de la France libérée.

D'où son programme : faire la guerre ; rendre la parole aux Français ; créer les bases d'un monde nouveau.

Fédérer, représenter, préparer le futur : des mots simples mais chargés de sens, lourds aussi de difficultés et de conflits, mais générateurs d'ac-



— Devant une salle recueillie, le Député-Maire évoque la mémoire de Jean Moulin

LA 3^e FOIRE AUX ASSOCIATIONS

Le 18 septembre 1983 au Peyrou de 9 h à 20 h

1983, déjà la troisième édition de la Foire aux Associations. Cette manifestation remporte un succès grandissant chaque année.

Comme par les deux dernières années, cette manifestation se tiendra dans les Jardins du Peyrou de 9 h à 20 h. Plus de trois cent associations sont d'ores et déjà attendues. Certaines associations projettent des films et des montages diapositives sous un chapiteau, d'autres se produiront sur un podium pour présenter un court spectacle.

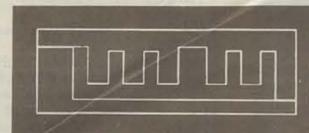
La mise en place des stands se fera entre 6 h 30 et 9 h 00. Les véhicules des associations devront dégager l'ouverture du Peyrou à 9 heures précises. Une antenne du service de Presse et Relations Publiques sera mise en place sous chapiteau pour accueillir le public.

Le but de cette foire est d'améliorer et de promouvoir la vie associative, faciliter



les contacts entre les Associations et les Montpelliérains. Le public pourra dialoguer avec les animateurs et les responsables qui l'informeront sur les activités des diverses associations. Par cette manifestation, la

Municipalité veut montrer l'importance du phénomène associatif, véritable exercice de la démocratie locale. Pour tout renseignement : Service de Presse et Relations Publiques — Mairie — 64.34.34. Poste 4105.



Les MENUISERIES
du MIDI

Menuiserie traditionnelle
Agencement de Magasins
Cuisines et Salles de Bains
Débit et Machinage de Bois à la demande

Domaine Pascalet — Z.I. 34000 Montpellier
Tél. : (67) 27.84.57



515, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 58.93.01

Spécialiste en clôtures de :
Tennis
Stades
Usines

287 - 139

N° Réf. Mairie/EDF/Armée/PTT/DDE



SOCIÉTÉ
TECHNIQUE D'
INSTALLATION ET
RENOUVELLEMENT D'
EQUIPEMENTS
THERMIQUES
Résidence le Barcelone
rue G. Janvier-Montpellier
Tél. 42.54.82

CENTRE COMMERCIAL

Géant Casino

Montpellier Autoroute - sortie Sud

voici la carte C.
Géant Casino



Retenue de 10% sur les achats effectués à l'intérieur du magasin

LE TRAIN DU BON TEMPS A BON PRIX.



Des réductions de 25 à 75% sont offertes aux familles, sous certaines conditions : carte Couple/Famille, carte Famille Nombreuse, billet Congé Annuel, billet Séjour. Renseignez-vous dans les gares et agences de voyages sur ces tarifs et sur l'utilisation du calendrier voyageurs.

SOC GARRELAGES *direct d'usine*
CHOIX ET PRIX
Z.I. de Vendargues - Tél. 70.41.10
Ventes aux Particuliers

PRETS P.A.P. / A.P.L.

la colline aux amandiers

36 VILLAS 4 ET 5 PIECES

4 PIECES 5 PIECES

bureau de vente sur place
rue de la marquerose / 34000 montpellier
(67) 75.34.01



TRAVAUX PUBLICS
Terrassements, viabilité, revêtement de chaussées,
adduction d'eau, E.D.F., G.D.F.

ASSAINISSEMENTS

SABLIERES DE GIGNAC
CARRIERES DE GARASTRE

Installation mécanique moderne, chargement
automatique rapide.

TREMIES SUR ROUTE

45, ROUTE DE LA POMPIGNANE
B.P. 35 - 34170 CASTELNAU-LE-LEZ

762 55

SOCAF

Société Calloni Frères
Bâtiment et Travaux
Publics

Siège social :
30, Plan du Château
d'O Maurin 34970 Lattes

Tél. : (67) 27.85.21 ou 70.07.34



**ROULEZ DE SUITE
ET SANS PERMIS**

Livraison immédiate - Crédit
Existe en version diesel

MIRALY 10, rue Boule 75011 PARIS 16(1)806.24.40

Je désire recevoir sans engagement une documentation
NOM Age
Adresse Tél.

COURON
REPOSE



**GARE LAITIÈRE marques
CANDIA - CONCORDE - LACTEL**

56, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 92.29.65

ENTREPRISE

MAZZA

RICARDO S.A.
34630 SAINT-THIBÉRY

Travaux Publics
Routes Carrières
Terrassements

Tél. : 76.90.55



**ELECTRICITE
GENERALE**

Isolation thermique
Chauffage électrique
intégré
Pompes à chaleur
Travaux particuliers

Climatisation FEDDERS
Installateur agréé

16, rue du Faubourg
Figueroles
34 000 MONTPELLIER
Tél. : 92.14.96

LE HAMEAU
DES CHENES
9, rue du Trident
34 920 LE CRES
Tél. : 70.42.78

OPERA DE MONTPELLIER



**Programme
de l'Opéra de Montpellier**

30 septembre : 21 h 00 —
MUSIQUE : Concert lyrique
— Orchestre de MONTPELLIER
Languedoc-Roussillon — Soliste :
Teresa SYLIS-GARA, Soprano —
Direction : J. Claude HARTE-
MANN. Au programme : ROS-
SINI, VERDI, BELLINI, DONI-
ZETTI, PUCCINI, GIORDANO,
CILEA.

2 octobre : 10 h 45 —
MUSIQUE : Concert lyrique —
Orchestre de MONTPELLIER Lan-
guedoc-Roussillon.

7 octobre : 20 h 30 — LYRI-
QUE : « Envoyez la Musique »
opérette de Gérard GUSTIN avec
Annie CORDY par la Compagnie
Nationale de l'Opérette.

8 octobre : 15 h 00 —
LYRIQUE : « Envoyez la
Musique ».



— Annie Cordy



— Michael Rudy

LES ABONNEMENTS

Comment s'abonner ?
• Directement au guichet :
dans le hall du théâtre, du
lundi au samedi de 11 à 18 h
— Tél. : (67) 66.00.92.
• Par correspondance :
envoyer sa demande au Ser-
vice de location du Théâtre
Municipal, 11, Boulevard Vic-
tor-Hugo — 34000 MONTPEL-
LIER, accompagnée du chè-
que correspondant au prix
de l'abonnement souscrit, à
l'ordre du Trésorier Principal
Municipal.
Les abonnements ainsi réser-
vés peuvent être, soit retirés
au guichet du Théâtre, soit
expédiés au demandeur (dans
ce cas, joindre à la demande

une enveloppe timbrée à
l'adresse du souscripteur).

**Dates de souscription
des abonnements**
Lyrique, Musique : du 12 au
17 septembre 1983 (1) à par-
tir du 19 septembre (2).
Théâtre : du 19 au 24 sep-
tembre 1983 (1) à partir du
26 septembre (2).
Danse : du 26 septembre au
1^{er} octobre 1983 (1)
Karsenty-Herbert à partir du
3 octobre (2)
(1) réabonnements
nouveaux abonnements pour
les collectivités
(2) nouveaux abonnements
individuels

Tarif des Places de l'Opéra de Montpellier

Nature des places	Baignoires Loges 1 ^{re} galerie Fauteuil orchestre		Loges 2 ^e galerie Première de côté		Loges 3 ^e et 4 ^e galeries Troisième		Quatrième		Salle Molière	
	normal	préférentiel	normal	préférentiel	normal	préférentiel	normal	préférentiel	normal	préférentiel
Hors abonnement lyrique selon spectacle ou concert, ballet spectacle dramatique	70 102	43 70	49 81	32 43	32 49	27 32	22 32	16 27		
Abonnement lyrique A. Vendr. Soir 8 spect. B. Dim. A Midi 7 spect.	560 527	371 344	422 395	253 231	269 247	200 184				
Théâtre A et B - 10 spect. C - 9 spect.	360 324	258 228	342 312	240 216	324 300	222 204				
Musique A. 7 concerts B. 9 concerts C. 11 concerts D. 6 concerts	252 324 396 216	180 264 330 168	240 276 330 192	168 216 264 144	228 228 264 168	156 168 198 120				
Danse abonnement unique 10 spect.	360	300	300	240	240	180				

Tarif préférentiel pour jeunes, chômeurs, collectivités, personnes du 3^e âge.

21 h 00 — THEATRE :
« Les Vacances » et « Rixes »
de J. C. GRUMBERG, Mise en
scène : J. P. ROUSSILLON avec
J. P. ROUSSILLON et Catherine
FERRAN, Sociétaire de la Comé-
die Française.

9 octobre : 14 h 30 —
LYRIQUE : « Envoyez la
Musique ».

17 h 30 — THEATRE : « Les
Vacances » et « Rixes »

11 octobre : 15 h 00 — Anima-
tions JMF avec le groupe YALTA
21 h 00 — FOLKLORE : « Tango
et Chants d'URUGUAY avec le
Groupe YALTA co-production des
JMF et de l'Opéra de MONT-
PELLIER.

12 octobre : 21 h 00 —
LYRIQUE : « Anna
PRUCNAL ».

13 octobre : 14 h 30 —
THEATRE ANIMATION
JEUNE PUBLIC : « Voltaire »
(Quinzaine National T. A. J. P.).
21 h 00 — MUSIQUE : Récital
de Michael RUDY piano — au
programme : MOZART, CHOPIN,
SCHUMANN, STRAVINSKY

14 octobre : 14 h 30 —
THEATRE ANIMATION
JEUNE PUBLIC : « Voltaire »
(Quinzaine National T. A. J. P.).
21 h 00 — FOLKLORE : Chants
et musiques d'Amérique Latine
ATAHUALPA YUPANQUI (Asso-
ciation « Arts Plastiques »).

15 octobre : 20 h 30 —
THEATRE ANIMATION
JEUNE PUBLIC : « Voltaire »
(Quinzaine National T. A. J. P.).
21 h 00 — THEATRE : « Noix
de coco » de Marcel ACHARD
avec Catherine ROUVEL et Henri
TISOT — Galas KARSENTY HER-
BERT.

LA RÉNOVATION DE L'OPÉRA DE MONTPELLIER

Conservation du patrimoine et amélioration des
conditions d'accueil du public et des artistes

Des travaux de rénovation
de l'Opéra de MONTPELLIER
(ancien théâtre municipal) vont
être entrepris pour améliorer
le confort du public.

Pourquoi ces travaux ?
Ce bâtiment a été reconstruit
en 1888 par l'Architecte Bern-
ard CASSIEN, à la suite de sa
destruction totale par le
feu en 1883. Depuis cet
énorme bâtiment d'un volume
de 100 000 m³ n'a pas fait
l'objet de travaux importants.

Améliorer le confort du public

Tout d'abord des travaux de
mise en conformité avec les
réglementations de sécurité et
d'hygiène s'imposent.
Ensuite l'attente du public
aujourd'hui est grande en
nature d'accueil. Les tra-
vaux vont permettre d'amélio-
rer considérablement le **confort**
(sièges) et la **visibilité**
de la scène. L'insonorisation
va être reprise, elle permettra
d'isoler l'Opéra des bruits exté-
rieurs et favorisera la prise de
son par des équipes de télévi-
sion. Les perturbations acousti-
ques vont disparaître, de **nouvelles conditions d'écoute**
vont être offertes au public.
Les travaux d'**isolation** ther-
mique vont abaisser les déper-
ditions de chaleur et amoindrir
le coût de chauffe.

Améliorer les conditions de travail des artistes

Il est prévu de moderniser
les éclairages de scène, ainsi
que les mécanisations scéni-
ques. La sécurité des artis-
tes va être améliorée, la fosse
d'orchestre pourra accueillir
un nombre de musiciens plus
important, et lorsqu'elle ne ser-
vira pas, elle est conçue de
façon à ne pas constituer un
fossé entre les artistes et le
public.

Avec ces travaux, les condi-
tions de productions de spec-
tacles seront plus aisées.
Ils bénéficieront d'une plus
grande qualité de présentation
en même temps qu'un moindre
coût.

Un patrimoine conservé

Dans la salle, les travaux
d'amélioration des conditions
de confort ne modifieront en
rien la décoration actuelle. Les
stucs, les dorures, les volumes,



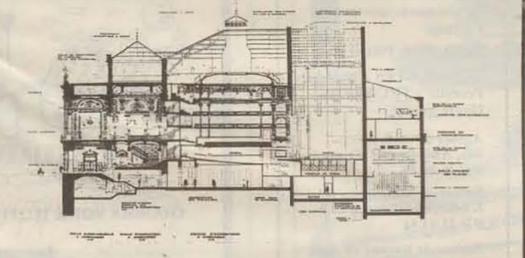
— La grande salle de l'opéra
resteront en état. Il sera pro-
cédé à un nettoyage. Les
Montpelliérains retrouveront la
salle qu'ils connaissent.
Les actuels gros projecteurs
vont être remplacés par des
projecteurs plus modernes,
plus discrets, qui seront dissi-
mulés afin de ne pas enlaidir
la salle.
La couverture en toiture va
être refaite. Elle a été endom-
magée lors de la tempête de
novembre 1982.

La Salle Molière fera l'objet du
même type de travaux — amé-
lioration des conditions d'ac-
cueil, agrandissement du pla-
teau, conservation et restaura-
tion des dorures.
Une maison ouverte — un
lieu populaire
Le souhait du Maire est que
l'Opéra ouvre ses portes plus
largement au public. Des sal-
les en sous-sols pourront être
aménagées en salles d'exposi-
tion, d'animation, de projec-
tion et de rencontres.
L'Opéra, situé au cœur de la
Ville, est le bâtiment le mieux
placé de MONTPELLIER. Il
n'ouvre ses portes que quel-

ques heures par semaine au
public, avec l'aménagement
de ses salles magnifiques,
il pourra devenir un grand
lieu d'animation de MONTPEL-
LIER. Déjà dans ses ailes, il
accueille des expositions pho-
tographiques.

Les travaux, leur déroulement

L'opération se déroulera en
plusieurs tranches. La dépense
sera ainsi répartie sur plu-
sieurs années. La program-
mation du théâtre ne sera
jamais interrompue. Les sai-
sons seront légèrement écour-
tées. La première tranche de
travaux sera lancée dès le
début de l'ÉTÉ 1984. L'ensem-
ble des Administrations sera
sollicité pour apporter leurs
contributions.
Après consultation l'équipe
retientue
• acousticien A. MELZER (qui
a rénové la salle Pleyel)
• architecte Claude JEF-
FROY, Spécialiste des Monu-
ments anciens.
• Scénographe Igor HILBERT
• et le Bureau d'étude Betac
de MONTPELLIER.



— Le schéma de l'opéra rénové



**OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT
ET DE CONSTRUCTION DE MONTPELLIER**
(Etablissement public institué par décret du 26 Juillet 1976)

30, Avenue de Lodève - 34 000 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5032 09 M
Tél. : (67) 92.18.63

UN ORGANISME A COMPETENCES MULTIPLES

Peut intervenir
— pour étudier, conseiller, aménager, réhabiliter
construire : - pour la location en collectifs
- pour l'accession à la propriété ou individuels

Peut se charger, pour le compte des communes :
— des équipements publics, de loisirs, des espaces verts, des zones d'accueil pour les acti-
vités industrielles et artisanales, des implantations commerciales.

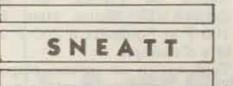
Entreprise de Maçonnerie
et Rénovation de Monuments
Historiques



Louis NAZON

Avenue de la Pompignane
Villa des Tilleuls n° 774
34000 MONTPELLIER
Tél : 79-60-89
Entrepôt Avenue
Villeneuve d'Angoulême

SOCIETE NOUVELLE E.A.T.T.
ENTREPRISE
d'AMENAGEMENTS
de TERRAINS
et de TRAVAUX



Terrassement
Voirie
Canalisation
Route de Lodève 34990 JUVIGNAC - Tél. : (67) 75-24-70



CONTRATS ENTRETIEN
DEPANNAGES RAPIDES

VEHICULES D'INTERVENTION
GUIDES PAR RADIO - TELEPHONE

Chaîne gaz recommandé par GDF

EAU GAZ CHAUFFAGE CLIMATISATION PLOMBERIE

Entreprise B. BRUNO

Siège et Bureaux : 19 rue Durand 34000 MONTPELLIER
Tél. : 58.80.73



Ets MASCLAUD

«sécurité auto»
877, avenue de Boirargues - 34000 Montpellier
TEL. : (67) 65.03.03 / 65.13.94

- Véhicules neufs
- Occasion toutes marques
- Boutique RENAULT
- Carrosserie agréée toutes assurances et mutuelles

CARROSSERIE • PEINTURE • MECANIQUE
ELECTRICITE • MISE AU POINT • DEPANNAGE

Réalisation — **DEROMEDI**

SONEGERIM vous propose

MONTPELLIER
NORD
le clos
des
elbes

MONTPELLIER
CENTRE
LA
GUIRLANDE

MONTPELLIER
OUEST
les
colines
d'estanove

Av. du Père Soulas
Petite résidence tranquille
au cœur des nouvelles
facultés
Chauffage individuel
Tél : 42.74.55

Rue de Font-Carade, près
du jardin des poètes
dominant sur un parc
centenaire
Une résidence de qualité
dans la verdure d'un
site classé
Tél : 92.88.74

Route de Laverune
Une mini-ville à deux pas
du centre ville
Centre commerciale
Poste Piscine Tennis
Tél. 42.74.55

**A LA GRANDE MOTTE
LES TERRASSES DE LA MER**
Près du Pont du Vidourle, un ensemble immobilier unique et irrésistible sur la station. Face
à la mer. Cuisines équipées Tél. 56.80.54

ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE, GARAGE
Appartements du T1 au T6 avec parking et cellier à prix fermes dès la réservation
PRESTATIONS DE LUXE

Pour recevoir sans engagement de ma part, des informations sur le (les) programme(s) de
mon choix
NOM ADRESSE

A envoyer à : SONEGERIM, les Collines d'Estanove, 2, rue de l'Escoutadou, toute de
Laverune - Montpellier - Tél. (67) 42.91.60

DISTRICT DE MONTPELLIER

Un an après l'ouverture de la ligne MONTPELLIER-PALAVAS, le bilan des transports en commun

Déjà plus d'un an que la ligne reliant MONTPELLIER à PALAVAS a été ouverte sur le District. 400 000 passagers ont d'ores et déjà utilisé cette ligne 17. La prise en main de cette ligne par la S.M.T.U. a permis la diminution de moitié du prix du trajet.

A l'occasion de cet anniversaire faisons le point sur les transports du District.

Un abonnement mensuel a été créé. La gratuité pour les personnes de plus de 65 ans a été instaurée. Les bénéficiaires peuvent retirer leur carte «orange» dans leur mairie.

De nouvelles lignes ont été créées desservant : Le CRES, VENDARGUES, JACOU, CLAPIERS, MONTFERRIER, GRABELS, JUVIGNAC, St JEAN DE VEDAS, MAURIN, PEROLS. Une simplification tarifaire est intervenue, permettant des correspondances gratuites. Le nombre de voyageurs a augmenté considérablement.

Tout donne à penser que l'amélioration des fréquences, du nombre de services, associée à une structure tarifaire adaptée au District, voire en

diminution (cas de la carte hebdomadaire qui passe de 38 à 32 F) soit à l'origine de ces résultats spectaculaires qui vont dans le sens d'un progrès remarquable des transports en commun au profit de l'ensemble de l'agglomération Montpelliéraine.

Ceci a été réalisé dans le strict cadre d'un équilibre financier et d'un coût des plus raisonnables, puisque au titre des transports urbains, la dépense par habitant et par an sera de 60 F en 1983, et classe le District de MONTPELLIER, parmi les agglomérations les moins chères de France, en la matière, Le Havre étant à 100 F et Bordeaux à 260 F à titre d'exemple.

Tout ceci n'est qu'une étape dans le développement de nos transports, et même si ces résultats nous donnent toutes raisons d'être satisfaits, nous allons poursuivre notre effort et entreprendre d'ores et déjà les études pour mettre en place sur les lignes les plus chargées du réseau un transport encore plus moderne, plus efficace et confortable, et plus rapide.

ÉCHOS DU NOUVEAU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (P. O. S.)

A partir de ce numéro vous trouverez dans ces colonnes des nouvelles du P. O. S. qui sera soumis à une enquête publique à la fin du premier trimestre 1984.

Petit historique

Dès 1977, la nouvelle équipe municipale dirigée par Georges FRECHE, engageait une procédure pour réviser le P. O. S. Elle s'appuyait sur le «livre blanc Montpelliérain», édité avant le scrutin, qui dégageait 3 idées fortes — une ville équilibrée — une maîtrise du développement — des citoyens responsables. Pendant 6 ans l'équipe a travaillé à partir de ces documents.

En 1978, 3 expositions drainaient un public très large (20 000 personnes). En janvier ce fut tout d'abord l'exposition «MONTPELLIER HIÉR», en mai «Les grandes questions de l'Urbanisme contemporain», puis ce fut le tour de «MONTPELLIER DEMAIN». Plus de quatre mille avis écrits ont été recoltés sur la base desquels l'équipe s'est mise au travail de fin 78 à fin 79. Pendant ce temps la procédure administrative suivait son cours et le P. O. S. était mis en révision.

La procédure — Une concertation permanente

Au début de 1980 l'étude du P. O. S. était lancée, la ville était découpée en 4 grands secteurs géographiques — 4 équipes furent mises en place sur le terrain. Elles étudiaient le fonctionnement des quartiers

et engagèrent une concertation avec les partenaires des quartiers. Des thèmes originaux étaient abordés qui touchaient à l'emploi, l'équipement, l'animation et la vie de quartier. S'ajoutaient à cela des thèmes de réflexion plus classiques sur les espaces verts, les déplacements...

Aujourd'hui le P. O. S. de ces quartiers est élaboré. Il ne reste plus qu'à réaliser un document d'ensemble et unique pour la ville. Ce document sera envoyé aux partenaires des quartiers afin qu'ils donnent leur avis. Le document final sera le résultat de cette concertation permanente. Il sera soumis à une enquête publique qui sera la plus dynamique possible.

Des quartiers dynamiques pour une ville forte

3 pistes ont dirigé le travail de révision du P. O. S.

1 — un document compréhensible par tous et accessible à tous ;



— Exposition lors de la révision du p. o. s.

2 — un document qui vise à développer la vie de quartier. Un équilibre de la ville doit être réalisé. Dans chaque quartier, l'ensemble des fonctions doit être maintenu afin que chacun puisse s'exprimer, se cultiver, vivre le mieux possible, sans avoir à se référer au centre-ville et à son engorgement. Il faut développer des quartiers dynamiques pour une ville forte.

3 — un document qui donne les grandes lignes directrices et qui laisse un maximum de liberté. Les grands principes seront élaborés (par exemple rapprocher l'habitat de l'emploi) mais en matière opérationnelle ce document sera adaptable. Il permettra un suivi au plus près de la conjoncture (du bâtiment, des travaux publics, de l'opportunité de telle ou telle opération). Ceci est d'autant plus vrai pour les zones en mutations, les formes de leur aménagement seront faites en fonction des besoins ;

Les activités des Maisons Pour Tous

Des lieux de rencontres, ouverts toute la semaine, vous attendent dans vos quartiers. Ce sont des points d'échanges et de vie où vous pourrez exercer toutes sortes d'activités.

Maison Pour Tous G. Brassens :

Quartier La Paillade Nord
Les activités : énergic gym, yoga, coupe-couture, jeux de cartes, tricot, guitare, piscine, club photo, mais aussi pour les enfants modern jazz et arts plastiques ; et aussi des concerts, des spectacles, des expositions et de conférences.

Pour tout renseignement : Maison Pour Tous Georges BRASSENS, rue du Comté de Nice — Tél. : 40.40.11.

Maison Pour Tous Joseph Ricome : Quartier Plan Cabane.

Les activités : yoga, énergic gym, gymnastique, modern jazz, relaxation, natation, escrime, reliure, peinture sur soie, ping pong, piano-guitare, flute, solfège, couture, théâtre, photo ; et aussi des animations, le ciné-club, des ateliers d'enfants, des concerts, spectacles, expositions et conférences.

Pour tout renseignement : Maison Pour Tous Joseph RICOME, 7, rue Pagès — Tél. : 58.71.96.

Maison Pour Tous G. Sand : Quartier les Aubes la Pompiagnane.

Les activités : Danse (moderne, classique) yoga, gymnastique, aérobic, tennis, ping pong, natation, cyclotourisme, randonnée pédestre, ski de fond, centre de loisirs du mercredi (football, hand ball...)

éveil musical, cours d'anglais, photo, tapisserie, tissage ; mais aussi «l'atelier théâtral», les rencontres avec un écrivain, les clubs échec, bridge, scrabble, l'animation, les expositions.

Pour tout renseignement : Maison Pour Tous Georges SAND — Avenue de St Maur — Tél. : 79.22.18.

D'autres Maisons Pour Tous sont à votre disposition à côté de chez vous avec des activités similaires :

— Maison Pour Tous St Martin, rue des Razeteurs — Tél. : 65.32.70.

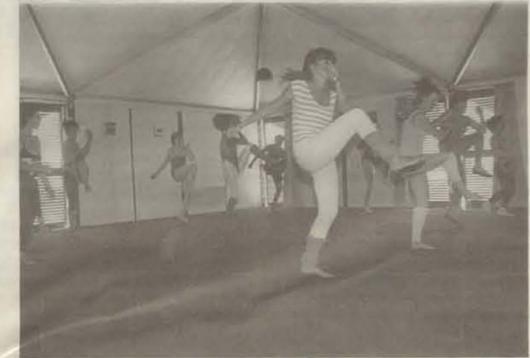
— Maison Pour Tous Tastavin, 20, rue St-Cléophas — Tél. : 27.33.41.

— Maison Pour Tous Albertine Sarrazin — Quartier Gély — Faubourg Figuerolles, Place Agripa d'Aubigné — Tél. : 92.78.72.

— Maison Pour Tous Léo Lagrange — Mas La Paillade — Tél. : 40.33.57.

— Maison Pour Tous J. Moulin — 2, rue Embouque d'Or — Centre-Ville — Tél. : 66.37.18.

Dans nos prochaines éditions vous trouverez le détail de leurs activités.



— Le cours d'énergic-gym à la M. P. T. Georges Brassens

Volontariat

LA FONDATION CLAUDE-POMPIDOU RECHERCHE DES VOLONTAIRES DANS LES SERVICES HOSPITALIERS.

Les personnes qui disposent de trois heures de temps libre par semaine et qui désirent mener une action suivie, responsable ; libre de tout engagement politique ou confessionnel, peuvent offrir ce temps aux malades hospitalisés. Pour tout renseignement, téléphoner au 56.64.98 ou 42.30.33 (le matin).

L'Ensemble Vocal de MONTPELLIER

L'Ensemble Vocal de MONTPELLIER dirigé par Jean GOUZE va fêter au cours de l'année 83-84 son 10^e anniversaire. A cette occasion le programme sera particulièrement fourni. L'œuvre principale sera le réquiem de MOZART. Tous ceux qui veulent participer à l'élaboration de ce programme sont les bienvenus. Une séance d'accueil et de recrutement se déroulera à partir du MERCREDI 21 SEPTEMBRE de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle des spectacles de la Cité Universitaire Les Colombières, route de Ganges. Pour tous renseignements complémentaires appeler le 54.25.33.

Aide aux handicapés

La Municipalité vient d'accorder une garantie d'emprunt à l'Association Languedocienne pour l'Aide aux Insuffisants Mentaux. Cette garantie permettra à l'Association de créer un centre d'aide par le travail qui sera fait à l'I. M. P. R. O. des Mûriers à MONTPELLIER.

Ce Centre s'adresse aux handicapés mentaux légers et moyens et à une vocation agricole et horticole. Il verra le jour dans les mois qui suivent.

MERVEILLE SPELEOLOGIQUE

LA GROTTTE DES

34580 Saint-Bauzille de Putois
C.D 986 GANGES-AIGOUAL - Tél. 73.70.02

DEMOISELLES

Chemin de fer Electrique
OUVERT TOUS LES JOURS
du 1^{er} Janvier au 31 Décembre

UNE CATHÉDRALE SOUTERRAINE EN LANGUEDOC

Messe de Minuit à Noël

Renseignements :
Automobile Club, 3 rue Maguelone
MONTPELLIER - Tél. 58.44.12

45 255

Guy Chouchat
le pont de barre lavérune
34430 saint-jean-de-vedas
tél. (67) 47.13.87

guy chouchat s.a.r.l.
Ingénieur horticoles-paysagiste
créations de parcs, jardins, piscines

MES
MENUISERIE
EBENISTERIE
SALVADOR

bois et aluminium pour chauffage électrique
faux plafonds • cloisons sèches
agencement de magasins • meubles stratifiés
escaliers

732, rue du Pas du Loup - 34000 Montpellier
Tél. : (67) 42.49.67

viafrance

TRAVAUX PUBLICS
Routes et Aérodrômes
Voie et Réseaux divers
Revêtements spéciaux
Enrobés

TRAVAUX PRIVES
TENNIS CLES EN MAIN
Procédé «TRU-FLEX»
Haute qualité

Agence à Nîmes :
846, Ancienne rte d'Uzes
(66) 26.89.58

Secteur de Montpellier :
2, cours Gambetta
(67) 22.97.54

Secteur de travaux en Agde :
23, Cité «Le Monaco»
(67) 94.34.88

le téléphone fait des touches

CHANGER VOTRE TELEPHONE*

Agences Commerciales et Téléboutiques
Appeler le 14 (appel gratuit)

PTT Télécommunications

* 5 Francs par mois

SOPREMA
AGENCE DE MONTPELLIER
12, rue Emile Zola - Tél. : 92.25.57

Tous procédés d'Etanchéité par :
• Sopralène
• Bitume armé

Avec isolation thermique
3 usines 17 agences A votre service

MAMMOUTH SOPRALÈNE
Références locales :
Municipalités - Education Nationale
Génie militaire - P.T.T.
Industrie hôtelière (Frantel-Novotel)
Bâtiment IBM

REGARDEZ VISITEZ JUGEZ...
ELLE TEMOIGNE !

notre villa témoin se visite
avenue de la gare LE CRES. tel: 70 23 77

les maisons
Clévèrte
GROUPE QUILLERY

UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

MERIDIONALE

Bâtiments et Travaux publics

Méridionale de travaux
Bureaux du Nouveau Monde
Rue des Etats du Languedoc
B.P. 1187
34009 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : 64.44.40

ENTREPRISE
SARIVIERE
S.A.

• Horticulteur
• Fleuriste
• Paysagiste

Pépinières

Allée paysagée à MAURIN
18, rue de la Bandido, 18
MONTPELLIER
Tél. : 92.15.01

une entreprise locale de dimension nationale

TRAVAUX PUBLICS **BEC** BATIMENT

CONSTRUCTION

BEC Construction participe à la réalisation d'Antigone

Siège social : 34920 Le Cres - B.P.n° 7 Tél. : (67) 70.13.35

Tous des Jules !

♦ **RENAULT B70 : UN VRAI CAMION.**
MECALOUR
Z.I. de la Lauze
34 430 St-Jean-de-Vedas
Tél. : 42.44.00 **RENAULT**

La sculpture de Fenosa reviendra

L'Orlando FURIOSO avait été installé provisoirement pour la Fête de la Poésie jusqu'à la fin du Festival de Danse. Devant la beauté et le succès de cette œuvre la Municipalité a décidé de l'acheter. Pour le moment cette sculpture est au Musée de Barcelone pour une rétrospective FENOSA. Elle sera réinstallée à MONTPELLIER courant 84.



ORLANDO FURIOSO (1971) -
Bronze, fonte Parelada II/5
(2,5 x 0,85 x 2,30)

Ce grand groupe doit son titre à l'épopée la plus célèbre de l'Arioste, poète italien du XVI^e siècle qui, s'inspirant des chansons de geste du cycle de Charlemagne et des romans de la Table Ronde, narre les aventures merveilleuses et surnaturelles d'Orlando, neveu de Charlemagne (le Roland de la Chanson de Roland). Celui-ci, amoureux de la princesse païenne Angélique devient fou de douleur lorsque sa bien-aimée le dédaigne pour épouser Médor. Son errance et ses extraordinaires exploits ont servi de source à plusieurs peintures célèbres de Rubens, Delacroix et Ingres. En sculpture, le Roland furieux de Jehan Duseigneur (1831, musée du Louvre) déploie les paroxysmes d'une gestulation outrancière pour exprimer la souffrance du héros. Fenosa, lui, donne une transcription sans grandiloquence, pathétique, de l'épisode où Orlando porte son cheval mort d'épuisement comme il porte le poids de sa destinée.

LA CAISSE D'ÉPARGNE DE MONTPELLIER

- C'est avant tout :
- un Réseau à votre disposition
 - * 16 Bureaux urbains
 - * 27 Agences rurales
 - * 4 Bureaux mobiles
 - des Hommes à votre service,
 - des Conseils Objectifs et désintéressés.
- Là où est l'ÉCUREUIL...



MUSÉE FABRE

dessins de quelques grands maîtres du XIX^e siècle

GÉRICAUT, DELACROIX, MILLET, ROUSSEAU, CABANEL, marqueront l'ouverture prochaine du Cabinet des Dessins, permettant l'accès à une prodigieuse collection de dessins français, italiens, écoles du Nord du XVII^e au XX^e siècle. Exposition jusqu'au 31 octobre, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, salle 16.



2 ans de politique sociale

Le bilan de 2 ans de politique sociale témoigne du respect des engagements pris par le Président de la République en mai 1981. Une action très importante a été menée par le gouvernement en faveur des familles et des revenus les plus modestes. De mai 81 à juillet 83 le SMIC est passé de 2 634,66 F à 3 794,19 F pour 173 h 1/3 soit une augmentation de 43,5 % ;

- les prestations familiales ont été revalorisées
- allocations familiales

	1981	1983	Pourcentage
2 enfants	252 F	473,28 F	+ 88,5 %
3 enfants	710 F	1 064,88 F	+ 49,9 %
4 enfants	1 120 F	1 663,87 F	+ 48,5 %

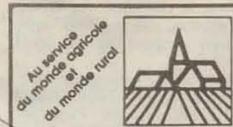
- le complément familial est passé de 455 F à 616 F.
- les allocations pré- et post-natales sont fixées à 6 308 F au 1^{er} juillet 83 contre 5 007 F en mai 81 (+ 26 %).
- le sort des personnes âgées a été amélioré. Le minimum vieillesse est passé à : pour une personne seule : 2 297 F contre 1 417 F pour un couple : 4 205 F contre 2 833 F.
- les pensions ont été régulièrement revalorisées.
- une politique de solidarité a été mise en place en faveur des handicapés.
- l'allocation aux adultes handicapés est fixée au 1^{er} juillet 1983 à 2 297 F contre 1 417 F en mai 81 (+ 62 %).

Des élus de la ville dans la Commission Départementale des rapports localitifs

En raison de l'intérêt de notre commune pour une politique locale du logement, M. le PRÉFET, Commissaire de la République, a proposé une représentation du Conseil Municipal au sein de la Commission. Cette commission départementale des rapports localitifs est composée de représentants des organismes de bailleurs, de locataires et de gestionnaires, représentatifs au niveau départemental et un collège de personnes choisies parmi les élus locaux et les associations ou organisations qualifiées dans le domaine de logement. Les représentants de la ville pour cette commission sont donc :

• M. PUCCINELLI, Membre titulaire.

• M. DUGRAND et M. RIGAL, Membres suppléants.



Le Groupe
LES ASSURANCES
MUTUELLES AGRICOLES
**SAMDA
SORAVIE**

- Exploitants Agricoles
- Salariés Agricoles
- Salariés du Commerce et de l'Industrie
- Artisans
- Commerçants
- Entrepreneurs
- Professions libérales
- Dirigeants d'organismes professionnels

ADRESSE :
Maison de l'Agriculture
Place Chaptal - Montpellier

en prêts
PAP

Nous pouvons également vous proposer un prêt conventionné : vous habitez le quartier des Aubes à Montpellier ou La Grande Motte.

Vous avez droit aux prêts P.A.P. ?
Devenez propriétaire à Montpellier au quartier des Violettes, à la Pierre Rouge, à Bagnères (sud-ouest de Montpellier) ou dans les villages de Lattes et Maurin.

ou
conventionnés ?

LA MAISON DU GSCIC

361, av. Saint Maur 34000 Montpellier - Tél. (67) 72 00 00

Montpellier ville de congrès

Le foisonnement de congrès et de colloques prouve s'il en était encore besoin l'attraction mondiale qu'exerce la ville de MONTPELLIER sur les chercheurs.

Du 21 au 26 août s'est tenue la 7^e conférence Internationale sur l'éducation en chimie, accompagnée d'un fort instructive exposition sur la chimie au quotidien. Du 4 au 9 septembre aura lieu un congrès sur la recherche en pédiatrie. Du 5 au 9 septembre ce sera le tour de la conférence annuelle de la Société Européenne de Mutagenèse Environ-

nementale. Puis du 26 au 28 septembre on pourra assister aux journées d'espace santé.

Le choix des organisateurs s'est fixé sur MONTPELLIER pour plusieurs raisons. D'abord l'environnement scientifique de MONTPELLIER est riche en laboratoire de recherche, en facultés. Ensuite tous font état de l'accueil qui leur a été offert par la Municipalité et de l'aide technique apportée. De plus le cadre de MONTPELLIER n'est-il pas un cadre agréable, baigné de soleil ?



— L'exposition la chimie au quotidien

colloque

espace santé les 26, 27, 28 septembre à Montpellier

ESPACE SANTÉ, point de Rencontre des Professions de Santé et du Public, tiendra ses assises les 26, 27 et 28 septembre 1983, dans la Salle des Rencontres de la Mairie de MONTPELLIER. Cette manifestation a pour but de permettre au grand public, toutes générations confondues, de se familiariser avec la prévention et les techniques de dépistage. Elle est organisée par GRIMM COMMUNICATION. Elle s'est déroulée pour la première fois au Palais des Congrès de PARIS, à l'occasion du Medec (Salon de la Médecine), en avril 1982, puis en février 1983, au Palais des Congrès de STRASBOURG.

ESPACE SANTÉ inaugure un nouveau style de relations basé sur le dialogue entre les médecins et le public. Après STRASBOURG, Carrefour Européen, le choix s'est porté sur MONTPELLIER, villes de facultés. La Municipalité a accueilli favorablement cette idée de rencontre entre les Professionnels de la Santé et sa population.

Des grands noms de la médecine de la ville et de sa région, des pharmaciens, des kinésithérapeutes, des nutritionnistes, des sportifs, participeront à des colloques ouverts à tous. Pendant trois jours seront abordés les grands thèmes de la santé :

- Prévention des Affections Respiratoires (26 septembre à 10 h)
- Prévention du Cancer (26 septembre à 14 h)

- Prévention de l'Alcoolisme (26 septembre à 16 h)
- Prévention Cardio-vasculaire (27 septembre à 10 h)
- Prévention des Accidents de la Route (27 septembre à 14 h)
- Équilibre Alimentaire (27 septembre à 16 h)
- Prévention par le Sport (28 septembre à 10 h)
- Prévention des Affections Bucco-Dentaires (28 septembre à 14 h)
- Prévention des Intoxications chez l'Enfant (28 septembre à 16 h).

La concertation avec les praticiens doit permettre à chacun de comprendre l'importance que revêt son engagement personnel pour le maintien de sa propre santé, et que rien n'est possible sans la contribution de tous.

L'information et l'éducation sanitaires seront également développées par une exposition, où des stands présenteront aux visiteurs des matériels éducatifs, des animations visuelles, destinés à sensibiliser l'opinion aux progrès considérables accomplis ces dernières années dans tous les domaines de la médecine, et plus particulièrement dans celui de la prévention.

Une grande place sera faite aux professions paramédicales et tout spécialement aux infirmiers et infirmières qui ont un grand rôle à jouer dans le domaine de la prévention étant en contact permanent avec le public.

Congrès International de la Société de Mutagenèse

Du 5 au 9 septembre, la Faculté de Pharmacie héberge un Congrès sur l'étude des mécanismes d'action des produits mutagènes, discipline proche de la génétique utilisant les techniques de la biologie moléculaire. Une partie théorique sera suivie d'une partie sur l'échange d'informations obtenues sur les produits de consommation courante.

400 participants sont attendus. La Ville de MONTPELLIER a été choisie grâce à son environnement scientifique et grâce à l'accueil qui a été réservé par les services municipaux.

Pour tous renseignements écrire à la Conférence Européenne de Mutagenèse environnementale — Faculté de Pharmacie, 15, Avenue Ch. Flahaut — 34000 MONTPELLIER.

SOCIÉTÉ COLAS
SOCIÉTÉ ANONYME AU
CAPITAL DE 96.150.700 F

COLAS

De la piste de jet à l'allée du jardin...
Tous travaux de V.D.R. et revêtements Industriels et Routiers

Région Languedoc
Roussillon

Zone industrielle de la Lauze
34 430 Saint-Jean-de-Vedas

Tél. : (67) 42.56.99

SORMAE

AGENCE LANGUEDOC

5, rue des Aramons
B.P. 45 - 34990 JUVIGNAC
Tél. : (67) 75.77.75

CONSTRUCTIONS
IMMOBILIERES
INDIVIDUELLES
COLLECTIVES
SCOLAIRES
UNIVERSITAIRES

TRAVAUX HOSPITALIERS

225-799

IBM FRANCE
en LANGUEDOC-ROUSSILLON

C'EST

- 2500 techniciens et cadres à l'usine de Montpellier
- 130 spécialistes à Nîmes, Perpignan et Montpellier qui assurent la commercialisation et la maintenance de l'ensemble des matériels
- 210 personnes embauchées en 1982
- 1000 emplois de sous-traitance dans la région

C'EST AUSSI :

- une production de haute technologie dont 80% est exportée
- une participation importante à la vie régionale
- un climat social favorisant à la fois l'épanouissement du personnel et la bonne marche de l'entreprise.

IBM

Usine de la Pompignane Montpellier

S.E.R.M. WE SA
société
d'équipement
de la région
montpelliéraine
B.P. 9033 - 34041 MONTPELLIER CEDEX
Tél. (67) 65 79 90

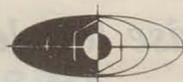
**USINES
LOTISSEMENTS • BUREAUX**

Centres commerciaux et artisanaux
Sports, loisirs et tous équipements publics

ZONES INDUSTRIELLES

- Un partenaire efficace et dynamique pour les collectivités locales de sa région
- Un conseil et un guide éclairé pour la réalisation de vos projets

282 - 759



BCEOM FRANCE

259, Avenue de Melgueil
34280 LA GRANDE MOTTE
Tél. : (67) 56.90.40

Un bureau d'étude international au service du développement régional

urbanisme environnement
hydraulique assainissement
génie civil infrastructure
économie transports
aménagement littoraux

20 ans d'expérience régionale avec plus de 500 études

collecte et traitement des ordures ménagères de Montpellier
aménagement de la basse vallée de l'Hérault - mise au grand gabarit du canal du Rhône à Sète - mise en valeur du milieu lagunaire
réhabilitation de la décharge de Maurin



GRI

bâtiment
construction industrialisée
génie civil

S.A. au capital de 10 170 000 F
2595, Bd Paul-Valéry BP 5531
34050 MONTPELLIER CEDEX
TEL. : (67) 42.51.10 — TELEX N° 570.181



rogier

TRAVAUX PUBLICS • ADDUCTION D'EAU
ASSAINISSEMENT • GAZ
ROUTES VRD

169, rue de la Jeune Parque
Zone Industrielle
34100 MONTPELLIER

éd. Rogier ing ETP

La grève du printemps des internes et des étudiants en médecine a appelé l'attention du public sur la question essentielle de la santé en France. Nul n'ignore les efforts déployés par M. BERGOVOY, Ministre de la Solidarité et des Affaires Sociales, pour équilibrer ce qu'il est convenu d'appeler les comptes sociaux. Mais au-delà des chiffres et des institutions, quelles sont les causes d'un éventuel malaise chez les médecins dont nul n'ignore leur rôle particulier dans l'histoire, le présent et le futur de notre ville ? Cet article de Patrick VERSPIEREN s. j. publié dans la revue de l'Ordre des Jésuites : Études en Juin 1983, nous a paru pouvoir éclairer le débat objectivement.

Georges FRECHE
Député-Maire
Président du Conseil d'Administration du
Centre Hospitalier Universitaire

Les mouvements de contestation qui ont agité pendant plusieurs mois, avec une ampleur sans précédent, diverses catégories de médecins et les étudiants en médecine, ont parfois donné l'apparence d'une protestation unanime du corps médical. Certains ont cru y voir l'opposition d'un corps professionnel favorisé à une volonté gouvernementale de briser des privilèges, de mettre fin à l'élitisme, et d'instaurer un certain égalitarisme. Cette lecture est bien superficielle et ne peut guère s'appliquer qu'au « bras de fer » engagé en 1982 entre le gouvernement et le regroupement « Solidarité médicale » à propos de la suppression du secteur privé à l'Hôpital public.

Le corps médical n'est pas unanime ; ses membres ont des situations professionnelles fort diverses et des intérêts divergents. Et les mouvements récents plongent leurs racines dans un problème de société fort complexe, l'orientation de notre système sanitaire. Certes, un premier niveau de lecture ne fait apparaître que les maladroites gouvernementales commises depuis juin 1981 : manque de concertation et surtout mauvaise gestion du temps. Voilà déjà plus de six ans que s'élaborent des projets de réforme des études médicales et que les étudiants vivent dans l'incertitude au sujet des examens et concours qui décideront de leur avenir. Le troisième cycle de formation des médecins fut profondément transformé par une loi votée en juillet 1979, suivie de décrets d'application qui ne parurent que fin 1980. La nouvelle majorité arrivée au pouvoir en 1981 remit toute la réforme sur le chantier. Était-ce nécessaire ? Il fallut attendre fin 1982 pour que soit adoptée une nouvelle loi. La parution des décrets d'application, constamment promise, était non moins constamment remise à une date ultérieure, tandis que le bruit courait que les nouvelles modalités d'examen prendraient effet très rapidement sans laisser aux étudiants le temps de s'y préparer. Ce mélange de lenteur et de hâte transforma l'incertitude des étudiants en exaspération. D'autre part, pour mener à bien les réformes hospitalières envisagées, un long temps de maturation et de mise en place était nécessaire ; or, en ce domaine, a régné la précipitation. Les internes et les chefs de clinique, véritable cheville ouvrière des Centres hospitaliers et universitaires, auraient dû recevoir l'assurance que ne serait pas bousculée une carrière qu'ils préparaient depuis dix à quinze ans. Le gouvernement oublia de leur

garantir un régime provisoire. L'ampleur et la durée des mouvements de grève ne sont cependant explicables qu'à partir d'un second niveau de lecture ; celui de la démographie médicale, source d'anxiété chez tous les étudiants et jeunes médecins. La croissance extrêmement rapide du corps médical, surtout depuis 1975, rend désormais extrêmement difficile l'installation professionnelle. On a parlé de prolétariat de la médecine. Le terme est exagéré ; mais les inégalités sont désormais criantes à l'intérieur même du corps médical. Certains jeunes médecins récemment installés, loin de gagner leur vie, ne peuvent payer leurs frais professionnels que grâce au salaire de leur conjoint ou à une aide familiale.

Même les anciens internes et chefs de clinique, malgré leurs titres et leur expérience hospitalière, craignent désormais de s'installer à leur compte. Et cela explique en partie la fermeté avec laquelle ils revendiquent la création de nouveaux postes à l'hôpital. Mais la crise est plus grave encore. Venons-en à un troisième niveau de lecture. Les mouvements de grève les plus importants ont été menés par ceux qui gravitent autour des Centres Hospitaliers et Universitaires (C. H. U.) : étudiants qui y reçoivent leur formation, internes et chefs de clinique qui y pratiquent la médecine sans être titularisés et donc sans garantie d'avenir, chefs de service. Les C. H. U. ont été créés en 1958 par l'ordonnance Debré. Cette réforme avait pour but de faire naître de grands centres de soins, de recherche et d'enseignement qui permettraient de développer une recherche et d'enseignement qui permettraient de développer une « médecine scientifique » à l'image de celle qui était pratiquée aux États-Unis. Il fallait pour cela amener les grands noms de la médecine de l'époque à quitter leur clientèle de ville, et les attirer dans ces nouvelles structures. Multiples furent les incitations ; création d'un secteur privé dans les hôpitaux publics, système de rémunération permettant aux professeurs rétribués par l'Éducation nationale de recevoir en outre une « indemnité hospitalière » à peu près égale au traitement universitaire... Toutes ces incitations, peut-être nécessaires à l'époque, allaient ensuite créer bien des problèmes. Les internes et chefs de clinique restèrent astreints à des horaires de travail bien lourds pour des rémunérations disproportionnées à leur qualification. Mais on les laissait espérer la promotion au rang de professeur agrégé... Le succès de la réforme Debré dépassa les espérances de ses auteurs. Non seulement les médecins titrés de l'époque l'acceptèrent, mais les jeunes rivalisèrent de zèle pour obtenir leur titularisation dans les C. H. U. La révolution thérapeutique qui transformait profondément la médecine depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, et l'utilisation massive de la technologie dans les hôpitaux à partir de 1960, poussèrent à construire et à équiper services hospitaliers et laboratoires de biologie. La croissance économique rendait possible un tel effort. La télévision magnifiait les prouesses médicales. Si bien que les C. H. U. se vantèrent bientôt de pratiquer la « véritable médecine », une médecine de pointe hautement spécialisée. Ils inculquèrent cette image aux étudiants, aux internes et aux chefs de clinique, dévalorisant par le fait même la médecine générale, pratiquée en ville ou dans les hôpitaux non universitaires.

La marche des C. H. U. repose principalement sur les jeunes médecins non titularisés. Ceux-ci, jusqu'à une date récente, espéraient ou bien trouver un poste en C. H. U., ce que rendait possible l'expansion de ces hôpitaux, ou bien monnayer leurs titres quand ils s'installaient en ville ou dans une clinique privée, ce qui n'était guère difficile avant l'inflation de la démographie médicale.

Une telle ère a pris fin. L'internat et le clinat jusqu'à présent « voie royale de la médecine », apparaissent aux yeux de certains comme une impasse. D'autant plus que la spécialisation de plus en plus poussée dans les C. H. U. rend désormais difficile la reconversion vers une médecine de ville. On comprend l'amertume de ceux qui avaient investi tant d'espoir et d'énergie à suivre l'exemple de leurs maîtres.

L'expansion des C. H. U. est terminée, avons-nous dit. Leur suprématie est même remise en cause. Un quatrième niveau de lecture est en effet nécessaire. On se rend désormais compte que les besoins de santé sont mal définissables, et que la consommation médicale ne dépend pas seulement de la nature et du degré de la maladie, mais aussi de l'offre de soins. Tout service hospitalier actif draine une clientèle et remplit ses lits, même s'il est très spécialisé et fort coûteux. Cela représente un gouffre sans fond pour la Sécurité sociale, sans qu'il soit prouvé que la plupart des malades ne pourraient pas être soignés autrement, à un coût nettement plus bas. Depuis huit ans environ, les ministres de la Santé reconnaissent que la place des hôpitaux dans le système sanitaire doit être repensée, que le développement de la médecine spécialisée doit être ralenti, que la médecine générale doit être revalorisée. La mise en œuvre d'une telle transformation a pendant longtemps été freinée par un manque de volonté politique. Mais la situation économique devrait prochainement y contraindre les gouvernements, quelle que soit leur orientation.

Cela nous ramène à notre premier niveau de lecture. Il est fort regrettable que les premières réformes mises en œuvre aient soulevé une telle tempête de protestations chez les étudiants et les médecins hospitaliers les plus jeunes. Ceux-ci auraient pu être la force vive d'un changement ; or, au cours de grèves, s'expriment surtout des revendications catégorielles qui ne vont pas nécessairement dans le sens d'un progrès social. Le gouvernement sera tenté de se préoccuper avant tout de rétablir le calme, et de remettre à plus tard la réorientation de notre système sanitaire. Cette réorientation est indispensable. Elle suscitera des protestations véhémentes de la part des médecins hospitaliers. On criera à la santé rationnée ou confisquée. Il s'agit plus simplement de l'utilisation la plus rationnelle des ressources disponibles en vue de protéger au mieux la santé des Français, en évitant de trop graves disparités et injustices. Il est temps que les médecins non hospitaliers et l'ensemble de la population prennent une saine distance par rapport à l'image que les C. H. U. nous ont donnée de la médecine et que tous se préparent à un débat qui les concerne personnellement : la juste place accordée au développement de la médecine pour que celui-ci, par son coût, n'ait pas de conséquences ruineuses pour l'économie et, par ricochet, pour la santé même des Français.

Patrick VERSPIEREN s. j.
publié dans la revue de l'Ordre des Jésuites

ça c'est passé cet été



— Les feux de la saint Jean.



— Ernst JUNGER, célèbre écrivain allemand, reçoit la médaille de « citoyen d'honneur de la ville de Montpellier », à la Maison de Heidelberg.



— Le 14 juillet, les pompiers de la Ville participent au défilé.



— En Juin, la première pierre de l'école du Docteur Calmette est posée en présence de la Délégation Chinoise de Cheng.



— La délégation Chinoise de CHENG DU est reçue à la mairie par le Député-Maire. A gauche le Maire Adjoint de Cheng Du, à droite l'ambassadeur de Chine.



— Élection de Miss et Mister Tastavin à la Maison Pour Tous, au cours d'une fête très réussie.

QUINCAILLERIE DE BATIMENT
ES VIEUX
• Outillage manuel : Fecom, Peugeot
• Outillage et matériel électrique : Peugeot
• Soudage électrique : Axal
• Peinture - Droguerie - Ménager
TOUT POUR LE JARDIN
A votre service, techniciens-conseils
Service après-vente et garantie assurés
FOURNISSEUR DU SERVICE
ENTRETEN
DE L'INDUSTRIE, L'ADMINISTRATION
ET LES COLLECTIVITES
46, Avenue Pont-Juvénal - MONTPELLIER
Tél. : (67) 65.79.62
Fournit aussi les particuliers

CARRIERES DE LA MADELEINE S. A.
Tél. : BUREAU 42.42.60
Chantier : 78.15.11 - 78.14.78
Chantier R. N. 108
34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONNE
ADRESSE POSTALE :
BOITE POSTALE 1244
34011 MONTPELLIER CEDEX

SOEG M
SOCIETE DE CONSTRUCTION GENERALE MONTPELLIERAINE S.A.
16, rue Saint-Louis - 34000 MONTPELLIER
Tél. (67) 58-84-25

safer
LANGUEDOC - ROUSSILON
DOMAINE DE MAURIN
LATTES (Hérault)
Tél. : (67) 58-01-11 +
Adresse Postale :
Boite Postale 1 205
34010 MONTPELLIER CEDEX

ENTREPRISE A. CREGUT et Fils
TRAVAUX ROUTIERS - V. R. D.
S. A. au capital de 4 500 000 F
1740 Avenue du Maréchal JUIN
30014 NIMES Cedex B.P. 1080
Tél. : (66)84.99.98
Chemin de MALPAS
34000 MONTPELLIER
Tél. : (67)65.96.58

CLINIQUE CLEMENTVILLE
Médecine - Chirurgie
Obstétrique - Radiologie
Physiothérapie
25, rue de Clémentville
34000 MONTPELLIER
Tél. : 92.85.54

escassut
VETEMENT HOMMES ET GARÇONNETS
ARTICLES DE SPORT - BONNETERIE
CHEMISERIE - CHAUSSURES - BAGAGES
25, Rue des Etuves-34000 MONTPELLIER
Tél. (67)66.00.00

CILDH - CCIM
Votre employeur à la solution pour vous loger :
Le Comité interprofessionnel du logement de l'Hérault.
ACCESSION : Le C.I.L.L. fait des prêts à l'acquisition et à la rénovation.
Le C.I.L.L. aide à la réalisation de programmes de construction de type traditionnel, villas et appartements dans le meilleur rapport qualité/prix. Ces logements permettent de bénéficier de l'A.P.L. pour les familles qui peuvent y prétendre.
LOCATION : Le C.I.L.L. dispose d'un parc de logements locatifs réservés aux salariés des entreprises.
INFORMATION : Le C.I.L.L. vous offre un service information constant pour tout problème juridique et technique concernant, l'accès à la propriété et l'amélioration de l'habitat.
CES SERVICES ONT ETE CREEES POUR VOUS
N'HESITEZ PAS A LES UTILISER !
CILDH - CCIM 26, rue de l'Aiguillerie B.P. 2180
34 027 MONTPELLIER CEDEX
Tél. : 60.56.00

auto express
dépannage - remorquage
carrosserie - peinture
rue du mas de saint-pierre
montpellier z.i. - tél. 92.80.00

SOLEG
Société Languedocienne d'Entreprise générale
Entreprise de bâtiment et de travaux publics
S.A.R.L. au capital de 2.750.000 Francs
Siège Social : 1, rue Cité Benoît
34 000 Montpellier
Tél. : (67) 64.49.24

LE GAZ NATUREL DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Il existe toujours des solutions
« GAZ NATUREL » dont certaines particulièrement performantes et économes en énergies :
- générateurs à condensation,
- double flux gaz,
- rayonnement basse température,
- chauffage gaz modulable, etc...
Adressez-vous à :
E.D.F. - G.D.F.
Service des Relations Commerciales
3, rue Dubreuil
34000 MONTPELLIER
Tél. : 63.21.30

PALAIS DES SPORTS RENE BOUGNOL 2 500 Places
Deux chaudières de 700 kW chacune, alimentent en eau chaude :
- Un circuit aérothermes pour le chauffage de la grande salle ;
- Un circuit radiateurs pour le chauffage des locaux annexes.

GROUPE SCOLAIRE MATERNELLE ET PRIMAIRE VERT BOIS 600 m2
Le chauffage de l'ensemble est effectué par des radiateurs en acier, alimentés en eau chaude par des chaudières multi-éléments, 290 kW de puissance totale.

L.E.P. ET C.F.A. DE LA PAILLADE, 14 000 m2
- 2 320 kW de puissance installée pour le chauffage des différents bâtiments et l'eau chaude sanitaire.
- Une grande cuisine fonctionne au gaz.
- 10 logements de fonction sont équipés au gaz.

